

OUVERT TOUS LES SOIRS

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"

Location KILBICKO
AUTOMOBILES ET CAMIONS

A la journée
A la semaine
Au mois
A l'année

901, 1ère AVE, Québec, P.Q. — 529-2191

L'Action Québec

Québec

64e année, No 370

Lundi,

20 novembre 1972

15 cents

DOCTEURS

Romy Beaulieu - J.-Ls LaBarre
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE :
376, du Roi, ch. 200. — Tél.: 524-2413
(En haut Régio des Alcools)

Enfin?

PARIS (Reuter) — M. Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, et M. Le Duc Tho, émissaire d'Hanoi, se rencontrent à nouveau à Paris pour des entretiens privés qui pourraient enfin aboutir à la signature d'un accord de paix au Vietnam.

"La rencontre a lieu à l'heure prévue", a déclaré un porte-parole de la délégation nord-vietnamienne qui s'est abstenu de dire si les deux négociateurs sont déjà en train de discuter.

Bois se rallierait à un candidat "de prestige"

par Benoît AUBRY

Le chef du Ralliement créditiste, M. Armand Bois, a révélé cet avant-midi, en révélant les grandes lignes de son programme comme candidat à la chefferie, qu'il resterait sur les rangs jusqu'à la fin, qu'il pourrait également se rallier "à un candidat plus fort que moi".

M. Bois faisait alors allusion au "candidat de prestige" qui serait dans la course, promis par le chef de l'exécutif du parti, M. Phil Cossette. Niant connaître le nom de ce candidat, M. Bois a déclaré qu'il encourageait "le bien commun et non mon prestige personnel". On sait que le congrès à la chefferie doit avoir lieu les 3 et 4 février prochains.

Le candidat, qui jusqu'à date a comme seul adversaire M. Samson, a par ailleurs mentionné qu'il avait précédemment demandé à M. René Caouette, d'entrer dans la course afin de faciliter la réunification des militants créditistes. On sait que ce dernier a refusé.

M. Bois a également fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de demander l'appui des députés au cours de sa campagne à la chefferie.

Programme

Comme candidat, le chef créditiste désire promouvoir tout projet conforme à la doctrine de Douglas; rétablir l'unité au sein des militants; fonder ou maintenir et supporter tous les exécutifs de comté ou de région; faire en sorte que l'exécutif provincial ait une autonomie d'administration qui ne soit pas liée aux seules décisions du chef du parti et du caucus des députés.

D'autre part, s'il est élu chef du parti, M. Bois compte maintenir des contacts fréquents et variés avec la population du Québec; "respecter la majorité de décisions consenties au caucus des députés et des divers exécutifs"; orienter toutes les associations de candidats vraiment représentatifs, en vue d'une prochaine élection provinciale; faire en sorte que chaque député élu, devienne une vedette et non pas un "bach becheur"; "établir un gouvernement voulu par le peuple et qui appliquera les principes véritables du Crédit social"; "faire triompher la vérité".

L'Allier: besoin d'une orientation commune...

Par François LINTEAU

Le ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a déclaré ce matin, à Québec, dans son discours d'inauguration de la conférence inter-provinciale des Communications, qu'il faudra définir une orientation commune du développement des communications dans chacune des provinces du pays.

M. L'Allier a précisé que "le premier objectif de la conférence de deux jours devrait être celui d'en arriver à une meilleure compréhension mutuelle des fondements économiques, sociaux et culturels sur lesquels s'appuie le développement des communications dans nos provinces respectives".

Cette compréhension est un prérequis nécessaire, a expliqué le ministre, si l'on veut mettre sur pied une structure permanente de coordination de la collaboration interprovinciale dans le domaine des communications.

C'est d'ailleurs une autre tâche de la conférence d'envisager la création d'un tel organisme permanent, lequel devra être toutefois en concordance avec les besoins et les objectifs à satisfaire dans le cadre de la coopération interprovinciale.

Soulignons enfin que la conférence des premiers ministres à Halifax, le 4 et 5 dernier, avait déjà reconnu la nécessité d'une collaboration entre les provinces dans le domaine des communications.

Un communiqué conjoint avait alors été publié et dans lequel on pouvait lire que les gouvernements provinciaux s'engageaient "à prendre les moyens nécessaires pour assurer une coopération constante entre les gouvernements provinciaux dans le but de développer conjointement leurs politiques et leurs systèmes de communications, y compris la programmation et dans le but d'élaborer les positions communes destinées à assurer la réalisation d'objectifs nationaux et régionaux".



Les affaires vont mal

Cet homme d'affaires newyorkais âgé de 56 ans a préféré se jeter dans le vide du haut d'une immeuble de 26 étages plutôt que de se livrer à la police et terminer sa vie en prison. Avant de faire le "grand saut" sous le regard impuissant des policiers, il leur a avoué avoir tué son associé quelques minutes plus tôt.

(Téléphoto U.P.I.)

Bourassa convoite une plus large part du "gâteau fiscal"

Par Paul LONGPRE et Jacques BOUCHARD

MONTREAL (P.C.) — Tablant sur la situation inconfortable du régime Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, se promet d'obtenir une plus large part du gâteau fiscal canadien avec l'appui du groupe conservateur ontarien de M. William Davis et des autres provinces du pays.

C'est ce qui se dégage de l'allocution prononcée hier par M. Bourassa, à la fin des assises du 17e congrès annuel du Parti libéral du Québec qui se sont déroulées en fin de semaine à Montréal.

Les derniers entretiens qu'il a eus avec M. Davis, de même que les travaux de la conférence des premiers ministres provinciaux à Halifax en août dernier ont convaincu M. Bourassa que le partage fiscal constitue une question prioritaire pour toutes les provinces canadiennes.

Cela est d'autant plus évident pour le Québec, seul gouvernement francophone en Amérique du Nord, qui doit assumer des responsabilités particulières dans le domaine culturel.

Dans un vibrant plaidoyer en faveur du fédéralisme, le chef du gouvernement québécois n'a pas manqué de rappeler à son homologue canadien que le "fédéralisme rentable" devait à brève échéance donner des fruits pour contrer avec succès le mouvement séparatiste québécois.

"Il est normal que les Québécois francophones tentent d'assurer leur sécurité culturelle, a dit M. Bourassa. Si eux ne le font pas qui va le faire à l'intérieur du Canada et en respectant les droits acquis de toutes les minorités".

A noter que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau de même que son ancien chef de cabinet, M. Marc Lalonde, se trouvaient en fin de semaine sur les lieux du congrès. M. Bourassa a toutefois nié que leur présence ait quelque chose à voir avec les assises de son parti. Il a fait savoir aux journalistes qu'il s'agissait là "d'une pure coïncidence".

Langue

Sur la question linguistique qui a pris beaucoup d'importance au congrès de ce congrès, le premier ministre Bourassa a interprété ces échéances de vue comme une preuve que le Parti libéral du Québec constitue un véritable forum pour tous les Québécois, francophones, anglophones et immigrants.

"Ce débat démontre le caractère représentatif du Parti libéral du Québec. C'est seulement dans un parti comme le nôtre que les problèmes de la majorité et ceux de la minorité peuvent être discutés ensemble".

Revenant sur le thème de la "sécurité culturelle", M. Bourassa a souhaité qu'un certain nombre d'organismes fédéraux dont l'activité comporte une incidence culturelle importante fassent l'objet, au cours des prochains mois, d'une "étude des points de vue administratifs et financiers". Il a nommé la

Société Radio-Canada, l'Office national du film, le Conseil des arts du Canada et le Conseil national de recherche.

Participation

Ce congrès libéral aurait été marqué par une participation extrêmement active de la jeune génération. Les résolutions les plus progressistes ont en effet été soutenues énergiquement par un groupe imposant de jeunes militants libéraux qui ont donné le ton à l'ensemble des travaux du congrès.

L'hôtel Reine Elizabeth avait été littéralement envahi par quelque 3.000 délégués et observateurs du parti qui ont fait mentir la tradition voulant que dans cette sorte de réunion les bars soient bien plus populaires que les ateliers de travail où l'on discute des grandes politiques du parti.

Près de la moitié des participants se sont en effet entassés samedi après-midi à l'atelier de l'éducation où on discutait à brûle-pourpoint de la politique linguistique.

L'arrivée du chef du Parti libéral, M. Bourassa, à l'assemblée plénière de dimanche en fin d'après-midi, a donné lieu à une ovation des plus enthousiastes qui a eu pour effet d'atténuer les inévitables heurts que ne manquent pas de susciter ce genre d'assises.

Les troupes libérales ont accueilli par des applaudissements frénétiques les moindres attaques que M. Bourassa s'est permis de faire à l'endroit du PQ et de l'Unité-Québec.

Incidents

Chaque congrès politique donne lieu à des incidents d'organisation. Après le "walkie-talkie" de 1971, on a pu assister cette année, à une "saisie" des bobines d'enregistrement des journalistes de "Présent" de la radio de Radio-Canada, qui avaient croqué une bonne partie du débat sur la langue à l'atelier de l'éducation.

Une directive du parti défend depuis quelques années, que les travaux en atelier soient enregistrés et retransmis sur les ondes. Devant les pressions des journalistes, le premier ministre a tou-

tefois renversé cette décision, samedi soir, et a remis les documents sonores aux personnes concernées. Les délibérations du congrès ont donc été accessibles à la presse parlée, au cours de la journée de dimanche.

Invité à présenter le premier ministre Bourassa à la clôture du congrès, le ministre responsable de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, reconnu pour son sérieux, s'est permis un blague, qui risque fort de passer à la petite histoire politique du Québec.

Formidable Bourassa

Voulant sans doute vanter les qualités "exceptionnelles" de son chef politique, il a choisi de raconter une "histoire" aux militants où il était question d'un Français, dénommé peu originalement Dupont, que son père avait décidé d'affubler d'un prénom qui viendrait combler cette lacune, ce nom étant aussi courant en France que celui de Tremblay dans le Saguenay. Il l'avait donc prénommé Formidable.

"Formidable n'était pas très costaud, ni très brillant", il était la tête de Turc favorite de son entourage, mais il réussit tout de même à épouser la fille la plus enviable du pays. Tout le monde se disait: "Ce n'est pas possible, cela ne peut durer". Mais le mariage a duré pendant 49 ans.

Sur son lit de mort, Formidable supplie cependant son épouse chérie de ne pas inscrire sur son épitaphe ce prénom bizarre qui lui avait valu tant de sarcasmes. Se conformant à ce vœu, Mme Dupont fit inscrire sur la stèle: "Ci-gît Dupont, fidèle à son épouse pendant 49 ans..."

Si bien que les touristes, visitant le cimetière, s'exclamaient invariablement: "Mais voyez-vous, c'est formidable".

Nul doute que dans l'esprit de M. Goldbloom la fidèle épouse de l'allégorie était La Belle Province et Formidable, M. Bourassa. Il a d'ailleurs présenté son chef en ces termes: "Formidable Bourassa". Mais plus d'un observateur a noté que l'histoire parlait d'un gars pas costaud qui avait épousé un parti "en or"...

Le New Sherbrooke brûle

SHERBROOKE (P.C.) — Des enquêteurs de l'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec fouillaient hier les ruines de l'hôtel New Sherbrooke, détruit samedi par un incendie.

Selon la police, un employé de l'hôtel, M. Roger St-François, a péri dans les flammes, tandis qu'une autre employée, Mlle Andrée Clément, qui avait réussi à sauter d'une fenêtre du troisième étage, a dû être hospitalisée souffrant de nombreuses fractures. Elle est dans un état grave.

Six autres personnes ont subi de légères blessures.

Construit au début du siècle, l'hôtel New Sherbrooke, qui comptait 4 étages, était le plus grand hôtel de la ville.

La police précise que les flammes avaient pris dans une chambre du troisième étage qui servait de dépôt et avaient rapidement gagné le reste de la bâtisse. Une quarantaine de personnes ont pu se sauver.

Selon les premières estimations, les dégâts seraient de l'ordre de \$800.000.

Les municipalités aux gouvernements

Consultez avant de décider!

Par Dave BLAIKIE

TORONTO (P.C.) — Les gouvernements municipaux doivent participer aux processus de décision des gouvernements fédéral et provinciaux, a déclaré aujourd'hui la Fédération canadienne des maires et des municipalités à l'occasion de l'ouverture de la première conférence tripartite fédérale-provinciale-municipale de l'histoire du Canada.

"Les rôles et les responsabilités de tous les paliers de gouvernement sont interdépendants", estime la fédération dans un document de principe résumant ses positions dans le cadre de cette conférence de deux jours qui se déroule à Toronto. "Tous les paliers de gouvernement sont régis par les mêmes objectifs, suprêmes", indique également la fédération.

Les municipalités sont, du point de vue constitutionnel, des parcelles des provinces et, comme telles, ne tombent pas sous la juridiction du gouvernement fédéral.

Cependant, poursuit-on dans le document, tant les formes structurelles que les dispositions financières ne sont que des instruments en vue d'un gouvernement plus efficace et ne constituent pas une fin en soi.

"Des solutions judicieuses aux problèmes fondamentaux d'organisation et de financement au niveau local pourrout mieux être définies si, tout d'abord,

un mécanisme consultatif intergouvernemental est mis sur pied."

Le document de la fédération met l'accent sur le financement, considéré comme étant la principale question d'intérêt.

"Les municipalités se trouvent dans une situation telle que les revenus de toutes provenances sont insuffisants pour satisfaire aux besoins", peut-on lire dans le document.

En 1961, poursuit le document, les revenus municipaux provenant de sources telles que les impôts sur les entreprises totalisaient \$1.5 milliards et couvraient 61 pour cent des dépenses municipales. Or, bien que les revenus se soient haussés au niveau de \$3.9 milliards dès 1971, le pourcentage des dépenses couvertes est tombé, lui, à 47 pour cent.

"En conséquence de quoi, les municipalités sont obligées de recourir de plus en plus à des transferts de fonds effectués par les gouvernements fédéral et provinciaux".

Le document souligne que cette situation a relégué les municipalités à un "rôle de stations services" qui leur a été dicté par les deux autres paliers de gouvernement.

"Ceci est particulièrement vrai dans les domaines de la pollution, de l'éducation, de la santé, du bien-être social, des transports et des loisirs", ajoute le document.

Coopération essentielle

L'érosion de la base fiscale des municipalités, de concert avec le besoin d'une planification et d'un développement continu et rationnel des localités, exige la coopération des trois paliers de gouvernement dans la formulation d'une "politique", estime la fédération dans son document de principe.

Il existe des aspects nationaux, régionaux et locaux pour la plupart des fonctions et des programmes gouvernementaux.

"Dans la société d'aujourd'hui, le gouvernement fédéral ne peut plus prendre pour acquis un rôle efficace dans l'établissement de priorités et d'objectifs nationaux si les autres paliers de gouvernement n'ont pas participé pleinement aux processus de réalisation des priorités et objectifs".

D'après ce document, le gouvernement fédéral a toujours décidé lui-même, sans consulter personne, sur la façon dont l'aide devait être accordée aux autres niveaux de gouvernement, et de plus chaque niveau n'a cessé de se fragmenter en départements et organismes spécialisés.

Mais le temps est venu d'admettre que tout cela doit avoir une destinée commune, car ce qui bloque à un endroit provoque des blocages ailleurs.

C'est ainsi qu'en matière de transport, les gouvernements fédéral et provinciaux ont pris beaucoup de décisions sans se soucier de l'opinion des municipalités.

On peut en dire autant au sujet de l'habitation, où elles n'ont eu rien à dire, alors qu'elles devraient être les premières intéressées à tout ce qui touche le logement.

Le document s'en prend également aux politiques sur l'environnement, divisées à l'extrême, et à l'encore des décisions importantes ont été prises en ignorant les municipalités.

Dans le domaine des loisirs et de la récréation, les municipalités ont besoin de plus d'argent, surtout pour leurs quartiers les plus pauvres.

Le document conclut en disant que tous ces problèmes sont reliés les uns aux autres aux différents paliers de gouvernement, mais les gouvernements supérieurs, eux qui ont pris les décisions, ne se sont guère préoccupés de savoir si cela pouvait nuire à d'autres administrations publiques.



M. Willy Brandt, le chancelier au prix Nobel de la paix, pourra désormais poursuivre sa politique de détente en Europe sans avoir à se soucier de sa majorité parlementaire. Par la grâce du scrutin, la majorité dont il disposera est en effet passée, du jour au lendemain de zéro à 48 sièges, et l'on peut parler, comme il l'a fait, d'un "plébiscite pour la paix".

(Téléphoto U.P.I.)



L'âge de ce jeune soldat de l'armée cambodgienne?... 9 ans...

(Téléphoto U.P.I.)

Sommaire

Campus	4
Classées	12
D'un océan à l'autre	7
Décès	13
Horoscope	13
La Belle Province	8
La famille	5
Mots croisés	12
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	6
Sports	9-10-11

la météo

La semaine se lève du mauvais pied: neige et poudrière. Elle devrait se calmer après nous avoir donné deux à quatre pouces de neige.

Demain: ciel variable.

Minimum et maximum: 20 et 30.

— détails p. 13

L'attitude de la SSJB est la même face à la loi 63

(B.A. — A l'occasion du troisième anniversaire de l'adoption de la loi 63, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec réitère la position qu'elle avait adoptée lors de la présentation de ce projet de loi, soit que l'enseignement en anglais, au Québec, devrait être non pas le droit de l'ensemble des citoyens, mais le privilège des seuls Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais.

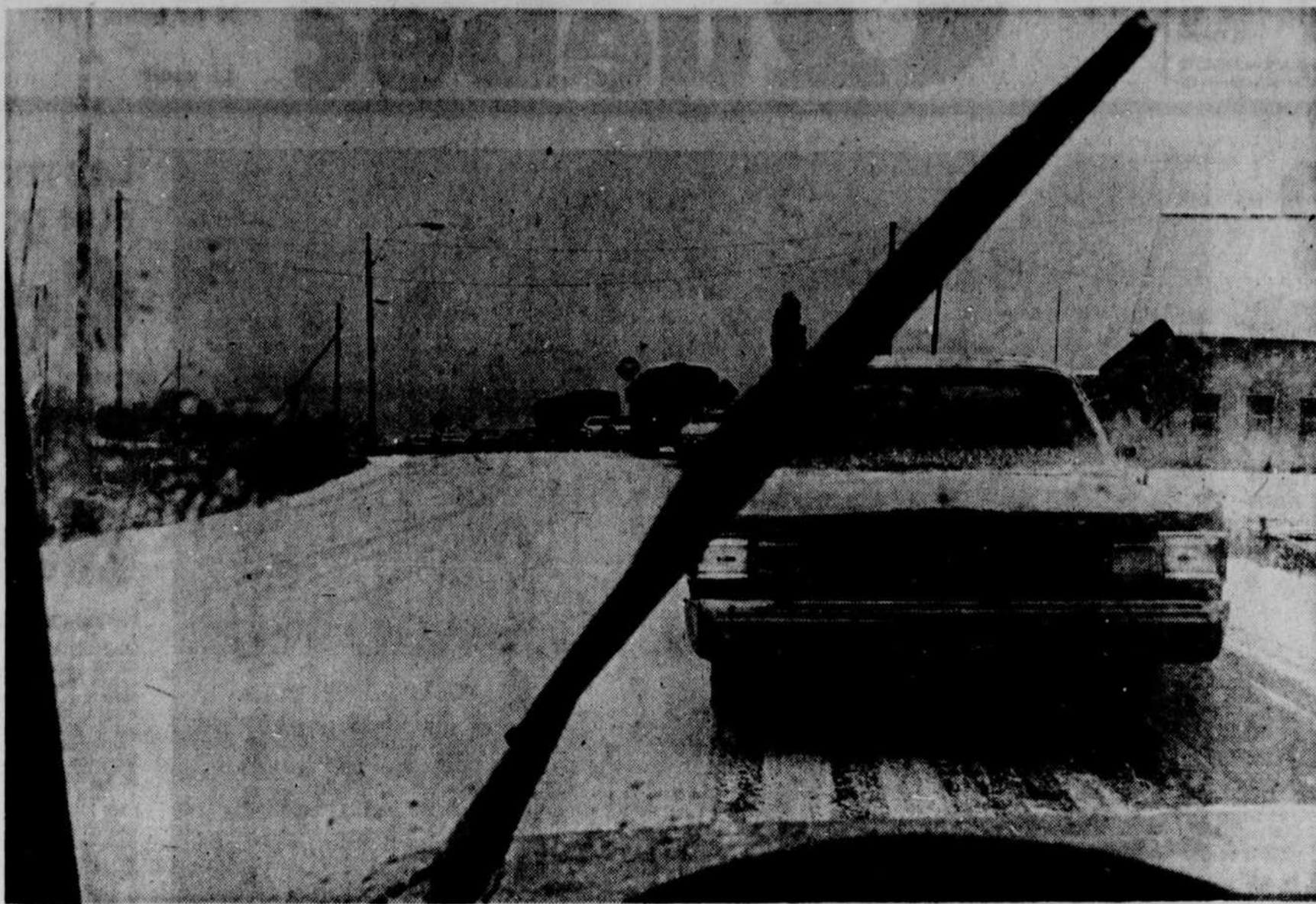
La SSJB de Québec réclame donc que l'article 203 soit modifié afin qu'il se lise comme suit: "Ils sont donnés en langue anglaise à chaque enfant DE PARENTS CANADIENS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST L'ANGLAIS, dont les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande lors de son inscription; les programmes d'études et les examens doivent assurer une connaissance d'usage de la langue française à ces enfants et le ministre doit

prendre les mesures nécessaires à cette fin."

Conformément à sa position en faveur d'un Québec français, la SSJB de Québec estime que le français doit être la langue d'enseignement pour tous les Québécois sauf ceux de citoyenneté canadienne dont la langue maternelle est l'anglais et qui bénéficient, à ce titre, de droits acquis qui la SSJB leur reconnaît.

D'autre part, il importe, selon la Société Saint-Jean-Baptiste, que tous les immigrants, quelle que soit leur langue d'origine, soit amenés à l'intégrer au groupe francophone majoritaire du Québec pour considérer la réalité d'un Québec français.

Enfin, la SSJB de Québec demande à ses membres et à tous les Québécois d'indiquer à leur député leur volonté d'obtenir les amendements nécessaires pour rétablir les droits de la collectivité canadienne-française au Québec.



Finis les beaux jours

Si vous projetez un voyage dans le Sud, c'est le temps de partir.

(Photo: l'Action-Québec, par Jacques Du Fresne)

Grâce à Handico, Denis se sent utile aujourd'hui

par Nicole Beaulieu

Lorsque Denis Vaillancourt est sorti de l'école Bherer en juin dernier, il avait en mains un diplôme d'horticulteur. Les débouchés peu nombreux dans le domaine se faisaient encore plus rares pour lui, handicapé. Aujourd'hui, Denis travaille aux ateliers Handico: il fait des fleurs de "phentex", ponpons, tournesols qui éblouissent joyeusement leurs

leurs sur la grande table de bois autour de laquelle une équipe d'apprentis s'affairent. Plus loin, d'autres groupes se sont formés; ici, une dizaine d'hommes s'appliquent à réparer des livres que des commissions scolaires leur ont confiés, le temps de leur refaire une toilette. Là, une équipe assemble à la main des maccassins, pour le compte d'un industriel de la région. Et,

dans la petite salle du fond, trois hommes s'acharnent à restaurer dans sa primitive beauté, une grande table de bois couverte de multiples couches de peinture. Les ateliers Handico sont ouverts depuis deux semaines. Ils sont le prolongement d'une action entreprise il y a près d'un an par la direction de "Handico" en vue de l'intégration sociale de l'handicapé. Les premières phases de ce pro-

jet d'envergure ont pu être réalisées grâce à l'obtention de subventions répétées du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre (Initiatives Locales) et l'on s'attend à ce qu'une autre subvention permette aux ateliers de prendre leur élan. Si la direction aspire à ce que les ateliers deviennent un jour auto-suffisant sur le plan financier, elle ne se fait pas d'illusion sur la rentabilité économique d'un projet semblable: tel n'est d'ailleurs pas le but poursuivi. A l'heure actuelle, les activités sont largement déficitaires mais on estime que l'important réside dans le fait qu'à travers elles, une quarantaine de handicapés trouvent l'occasion inespérée de se valoriser.

Pour se fusionner à Charlesbourg

Orsainville exigera la construction d'un aréna

(B.B.) — La ville d'Orsainville demandera un aréna à Charlesbourg au cours des prochaines négociations de fusion et cette demande sera inscrite dans la requête de fusion demandée au ministère des Affaires municipales. Le maire d'Orsainville, M. Maurice Renaud, a ainsi commenté hier une nouvelle parue dans le Courrier sous le titre "La construction d'un aréna sera une condition posée par Orsainville lors de la fusion".

Selon M. Renaud, cette demande serait justifiée par une consultation au printemps qui a démontré que 95% des citoyens sont favorables à la construction d'un aréna, et par une comparaison entre la côte de Beauré et le Grand Charlesbourg. En effet, l'unité de regroupement Charlesbourg, une fois réalisée, ne comptera qu'un aréna (Arpi) pour environ 60,000 de population alors que les 50,000 personnes habitant la côte de Beauré seront prochainement desservies par trois arènes, à Villeneuve, Giffard et Beauré. M. Renaud a de plus fait remarquer que, situé près de la polyvalente actuellement en construction, cet aréna pourrait desservir les quatre municipalités devant composer le Grand Charlesbourg, soit Notre-Dame

des Laurentides, Orsainville, Charlesbourg est et ouest, de même que le nord de Charlesbourg. Par ailleurs, le maire d'Orsainville a affirmé que des discussions seront entreprises avec la municipalité de Charlesbourg-est dont le territoire couvre la polyvalente d'Orsainville et l'emplacement où est projeté l'aréna. Cet emplacement est situé à la limite des deux municipalités, au nord-est d'Orsainville. Enfin, il a tenu à préciser que l'aréna n'est pas une condition "sine qua non" de la fusion d'Orsainville, mais simplement une demande.

Des efforts intensifs de sensibilisation de l'employeur sont poursuivis par la société qui a multiplié les visites auprès des chefs d'entreprises de la région dans le but de découvrir les emplois disponibles pour la clientèle de Handico. Déjà, une vingtaine de personnes atteintes d'un handicap physique quelconque ont obtenu une réponse favorable.

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Auberge des Gouverneurs "Opération Contact" de la Corporation des marchands de meubles du Québec à 19 h. 30

Collège Jésus-Marie, de Sillery Réunion générale spéciale de l'Association des parents d'étudiants. Tous les parents d'étudiants sont instamment priés d'y assister

Spectacles

Institut Canadien rue St-Stanislas Récital par Max Van Egmond, baryton à 20 h. 30

Grand Théâtre de Québec salle Octave-Crémazie

Exercice pédagogique du Conservatoire de musique, à 20 h. 30

Grand Théâtre de Québec salle Louis-Frédette Récital Nicolai Petrov, pianiste, à 20 h. 30

Ciné-Midi à l'ONF 100 Place d'Youville Entre midi et 13 h. 30 du lundi au vendredi

Expositions

Au Parrain des Artistes 306, Lavigne Peintres québécois

Musée du Québec Art français du Moyen-Âge (jusqu'au 15 décembre)

Au Chanteauville 1001 rue St-Jean Le peintre Lord (jusqu'au 25 novembre)

Ecole des Arts visuels (Laval)

Groupe d'artistes québécois (jusqu'au 27 novembre)

Galerie Bénédicte-Gremer 800 Place d'Youville Sculptures de Roger Cavalli (jusqu'au 26 novembre)

Galerie de la bibliothèque municipale de Ste-Foy Exposition de peintures, aquarelles et fusains de Ghyslaine et Claude Duchesne (jusqu'au 27 novembre)

L'Atelier Céramique Julien, 909 boul. Pie-XII, Ste-Foy Céramique d'art (jusqu'au 30 novembre)

Bibliothèque de l'école Albert-Ouellet, 76e Rue Charlesbourg Pour faire connaître l'art et la culture hispaniques: bijoux, céramiques, broderies, etc... de 9 h. à 17 h. du lundi au vendredi (jusqu'au 30 novembre)

Lors du 11e congrès de l'A.T.C.C.Q. à Québec

M. Jean-Claude Langlois est élu président

L'Association des Terrains de Camping et Caravaning du Québec tenait il y a quelques jours à Québec son onzième congrès annuel présidé par M. Maurice Robillard. Ces assises intéressèrent plus d'une soixantaine de propriétaires de terrains de camping où plusieurs conférenciers de marque y prirent part.

Bref, ce fut un congrès intéressant et très suivi. M. Laurent Carrette, inspecteur-conseil au Service de l'hôtellerie, du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche et M. Denis Hébert, ingénieur au ministère de l'Environnement, brossèrent les grandes lignes du futur bill 803 qui régira les terrains de camping.

Par la suite, MM. P.-E. Kingsley, agent d'administration au ministère des Communications et Jean-Luc Simard, directeur du service de la Signalisation au ministère de la Voirie, répondirent aux nombreuses questions des propriétaires de terrains de camping se sentant lésés dans ce domaine.

Au cours du banquet, M. Robert Prévost, sous-mi-

nistre adjoint au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, y prononça une conférence très appropriée.

Somme toute, ce fut un congrès dynamique et intéressant. L'Association des Terrains de Camping et Caravaning du Québec se doit d'être vivante et progressive devant l'application du fameux bill 803 et le propriétaire d'un terrain de camping y gagne beaucoup à en faire partie.

Outre le président M. Jean-Claude Langlois, propriétaire du terrain de camping Deux-Montagnes, les membres ont élu MM. Fernand Paquet, du terrain de camping Plage Germain à Québec, 1er vice-président Guy Lafontaine, du camping Lafontaine à Saint-Jérôme, 2ième vice-président Pierre-Paul Chiffolleux, secrétaire-exécutif; Paul-Emile Veilleux, du terrain de camping La Conception, trésorier; Guy Monette, du terrain de camping Bon Air de Laprairie, directeur; Adolphe Rouillard, du terrain de camping Rouillard au Lac à la Tortue, directeur; R. Carboneau, directeur de camping Sentinelle du Parc à Saint-Félix de Valois, directeur et Maurice Robillard, président sortant de charge.



M. Jean-Claude Langlois, directeur des journaux régionaux et propriétaire du Camping Deux-Montagnes à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, a été élu président de l'Association des terrains de camping et caravaning du Québec.

LES FETES S'EN VIENNENT !

Il y en a beaucoup qui sont tristes à la pensée qu'il n'auront pas grand-chose au site. Pensez à eux! Si vous avez des choses de trop et qui ne vous servent plus, tels que meubles, appareils électriques, jouets, bijoux, etc... téléphonez au:

COMPTOIR DES INFORTUNES DE LA RIVE-SUD 57 route Kennedy, Lévis

au numéro: 837-8478

On passera les prendre au jour et à l'heure de votre choix.

LPS® cours de conversation ANGLAIS - ESPAGNOL \$99.00 (10 SEMAINES) 529-0331

500 EST, GRANDE-ALLÉE - 4e ÉTAGE

Qui êtes-vous?

Dans le but d'améliorer sans cesse notre quotidien et de le rendre plus apte aux besoins de chacun, nous effectuons, avec le département de mathématiques de l'université Laval, une grande enquête.

Il est très important pour nous d'avoir VOTRE participation à cette enquête qui tend à déterminer qui lit l'Action-Québec.

● S.V.P. ne pas tenir compte des chiffres entre parenthèse et ne pas signer ce questionnaire.

1) Où habitez-vous

☐ Québec ☐ Autre (spécifier) _____

Zone postale ou comté fédéral _____

2) Êtes-vous

☐ Abonné ☐ Lecteur régulier ☐ Lecteur occasionnel

3) Votre âge _____ Votre sexe ☐ Masculin ☐ Féminin

4) Êtes-vous

☐ Célibataire (74) ☐ Religieux (76)

☐ Marié (75) ☐ Autre (77)

5) Quel est votre niveau de scolarité:

☐ Primaire (0-7 années de scolarité) (131) (135)

☐ Secondaire (8-12 années de scolarité) (132) (136)

☐ Collégial (13-15 années de scolarité) (133) (137)

☐ Universitaire (16 années et plus de scolarité) (134) (138)

6) Êtes-vous

☐ Propriétaire (78) ☐ Locataire (79)

7) Quel est votre revenu familial:

☐ moins de 4,000 dollars (142)

☐ de 4,000 à 7,000 dollars (143)

☐ de 7,000 à 10,000 dollars (144)

☐ de 10,000 à 15,000 dollars (145)

☐ 15,000 dollars et plus (146)

8) Nombre d'enfants de moins de 18 ans _____ (12)

9) A part "L'Action-Québec" achetez-vous l'un ou les journaux suivants:

Par abonnement Régulièrement Occasionnellement

Le Soleil ☐ (1) ☐ (6) ☐ (11)

Le journal de Québec ☐ (2) ☐ (7) ☐ (12)

Le Devoir ☐ (3) ☐ (8) ☐ (13)

La Presse ☐ (4) ☐ (9) ☐ (14)

Montréal ☐ (5) ☐ (10) ☐ (15)

10) A part vous, combien de personnes lisent votre exemplaire de l'Action-Québec?

(Indiquer le nombre sur les lignes correspondantes)

Age Masculin Féminin

moins de 18 _____ (0) _____ (1)

18 — 24 _____ (2) _____ (3)

25 — 39 _____ (4) _____ (5)

40 — 64 _____ (6) _____ (7)

65 et plus _____ (8) _____ (9)

11) Quelle est votre occupation et celle des personnes qui lisent votre exemplaire de l'Action-Québec?

Hommes Femmes

Maitresse de maison ☐ (52) ☐ (63)

Professionnel ☐ (53) ☐ (64)

Commerçant ☐ (54) ☐ (65)

Employé de bureau ☐ (55) ☐ (66)

Employé de commerce ☐ (56) ☐ (67)

Technicien ☐ (57) ☐ (68)

Ouvrier ☐ (58) ☐ (69)

Agriculteur ☐ (59) ☐ (70)

Enseignant ☐ (60) ☐ (71)

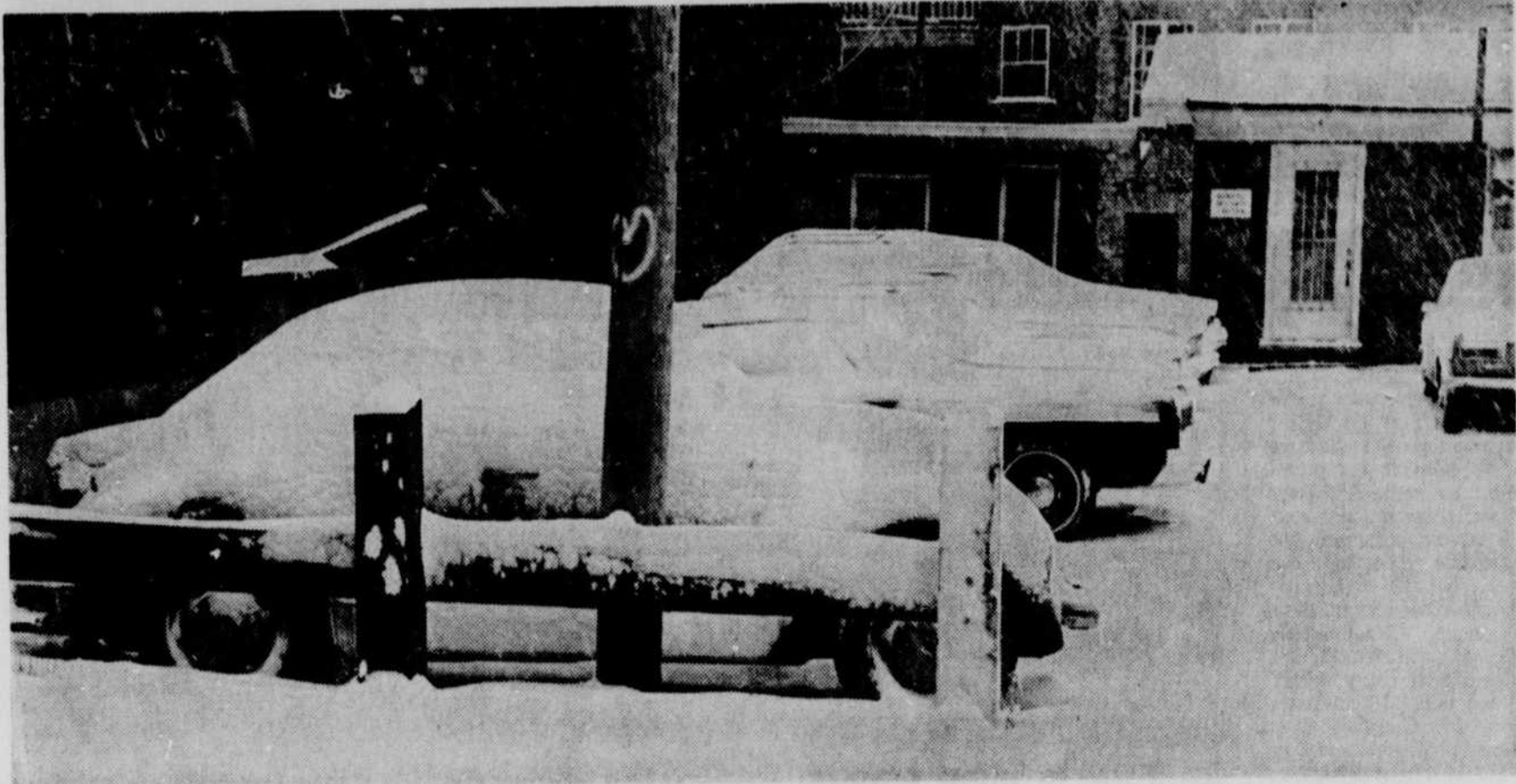
Étudiant ☐ (61) ☐ (72)

Rentier et autre ☐ (62) ☐ (73)

Veuillez faire parvenir ce questionnaire à l'adresse suivante:

Département de Mathématiques, UNIVERSITÉ LAVAL

Québec 10.



Découragez-vous pas! Ça ne fait que commencer!

Une autre ronde dans le combat des clans de Bois et Samson

Par Pierre BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Les clans Bois et Samson s'affrontent à nouveau d'ici le congrès à la chefferie créditiste fixé aux 3-4 février 1973 par l'exécutif du parti en fin de semaine à Québec.

De son côté, le chef intérimaire du RC, M. Armand Bois, a annoncé officiellement dimanche son intention de briguer les suffrages au congrès de la direction.

Par ailleurs, M. Camil Samson, fort de ses appuis à la base, a doublé la réunion de l'exécutif en fin de semaine en réunissant en banlieue de Québec près de 150 "délégués partisans" qui feront désormais partie du comité Samson.

Ce comité, sous la responsabilité de MM. Gaston Tremblay, Laurent Legault et Gratien

Groulx, fiers partisans de M. Samson a en effet jeté les bases stratégiques devant mener "le chef" à la direction du parti et, à moyen terme, à la gouverne du Québec.

Entre-temps, les dirigeants créditistes entourent le tandem Bois-Cossette annonçant, au terme d'une réunion de deux jours, le lancement d'une campagne de recrutement à l'échelle de la province d'ici la fin de l'année. C'est M. Florian Guay, député de Dorchester, qui aura la tâche d'organiser cette campagne.

Cependant, autant chez l'exécutif provincial que chez les partisans de M. Samson, on affirme que la prochaine course à la chefferie devrait être de nature à réconcilier une fois pour toutes les deux camps créditistes qui, tout récemment

encore, s'excommuniaient mutuellement.

COINCIDENCE
Le fait que le groupe Samson lance sa campagne au leadership au moment même où la direction du parti décidait de la date de ce fameux congrès, maintes fois retardée d'ailleurs,

n'est que pure coïncidence. Le protocole d'entente signé par les douze députés créditistes en août dernier stipulait que ce congrès ait lieu les 27-28 janvier ou les 3-4 février. À part cela, la réunification des deux camps était alors chose faite et seuls des détails d'ordre technique restaient à régler.

Pour le militant de la base, c'est autre chose, semble-t-il. À l'assemblée de M. Samson, qui se voulait vraiment "près du peuple", un partisan a ainsi déclaré pendant un discours enlevé de l'ex-chef: "Camilie a toujours été le chef créditiste à mes yeux".

Toutefois, "les gars de Camil" veulent aussi une lutte honnête, propre et sans animosité. Le Dr Tremblay, considéré comme le bras droit de M. Samson, a néanmoins fait l'éloge de son "chef", "l'homme du peuple qui a su se tenir debout, malgré une situation épuisante, et l'homme qui n'a jamais marché à plat ventre devant quiconque".

A en juger par l'atmosphère qui régnait à cette assemblée de M. Samson, on aurait cru être plongé en pleine campagne provinciale. On agissait, en somme, comme si M. Samson était déjà reconformé chef du parti et que la stratégie à adopter devait être en fonction de la prise du pouvoir aux élections de 1974.

Mais, pendant ce temps, l'exécutif présenté par M. Phil Cossette discutait des affaires internes, du parti, en plus de fixer la date du congrès au leadership et d'annoncer la campagne de recrutement.

Quoi qu'il en soit, il semble, selon toute apparence, que la grande famille créditiste québécoise n'aurait pas encore réussi à se rassembler à la même table, en dépit de l'entente intervenue au niveau des députés.

M. Cossette, sur une question d'un journaliste, n'a pas écarté

de façon horizontale ou verticale, l'augmentation des salaires est de 25%.

Le régime des vacances a de même été sensiblement amélioré, puisque les employés auront droit à 3 semaines de vacances après 9 ans en 1974 et après 8 ans en 1975.

En outre, les vêtements de travail seront dorénavant achetés et nettoyés aux frais de l'employeur. Celui-ci devra aussi se munir d'une assurance qui couvrira tous les biens contenus à l'intérieur du garage. Cette clause a été demandée par le syndicat parce que plusieurs vols de coffres d'outils auraient occasionné à des employés des pertes allant parfois jusqu'à \$2000.00.

Un porte-parole de la CSD nous a enfin confié que cette convention collective était valable, compte tenu du nombre limité d'établissements concernés.

Il a toutefois ajouté que la CSD avait l'intention dans un avenir rapproché de mettre plus d'argent pour l'organisation syndicale de ce secteur. Si l'on se fie à ces propos, la prochaine négociation touchera un plus grand nombre d'employés et sera donc plus efficace.

Les 800 membres du Syndicat national des employés de garage de Québec (CSD) ont accepté en fin de semaine, par une majorité de 71%, les offres des 24 établissements concernés par la négociation.

Les principaux points en litige se situaient au niveau des salaires et des avantages marginaux. Après de nombreuses séances de négociations, le syndicat a réussi à obtenir pour les compagnons classe A, les employés de bureaux masculins et féminins à leur 8ème année, les vendeurs de service à leur 3ème année, les préposés de garages et de stations de service, les vitriers, les graisseurs, les vulcanisateurs, laveurs, etc., une augmentation de 27,4%. De plus, ces employés toucheront en guise de rétroactivité un montant forfaitaire de \$75.00. Cette hausse leur donnera pour les 32 mois de la convention une augmentation en chiffres absolus de près de \$4000.00. Aussi, ils jouiront d'un supplément de \$0.15 l'heure pour les bénéfices marginaux.

Pour tous les autres employés c'est-à-dire ceux qui sont aptes à changer de classe

de façon horizontale ou verticale, l'augmentation des salaires est de 25%.

Le régime des vacances a de même été sensiblement amélioré, puisque les employés auront droit à 3 semaines de vacances après 9 ans en 1974 et après 8 ans en 1975.

En outre, les vêtements de travail seront dorénavant achetés et nettoyés aux frais de l'employeur. Celui-ci devra aussi se munir d'une assurance qui couvrira tous les biens contenus à l'intérieur du garage. Cette clause a été demandée par le syndicat parce que plusieurs vols de coffres d'outils auraient occasionné à des employés des pertes allant parfois jusqu'à \$2000.00.

Un porte-parole de la CSD nous a enfin confié que cette convention collective était valable, compte tenu du nombre limité d'établissements concernés.

Il a toutefois ajouté que la CSD avait l'intention dans un avenir rapproché de mettre plus d'argent pour l'organisation syndicale de ce secteur. Si l'on se fie à ces propos, la prochaine négociation touchera un plus grand nombre d'employés et sera donc plus efficace.

La CEQ se transforme en centrale syndicale

QUÉBEC (PC) On continuera sans doute à entendre parler de la CEQ, mais il ne s'agira plus de la Corporation des enseignants du Québec, mais bien de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Réunis en congrès à Québec, les dirigeants des syndicats affiliés à la CEQ, ont, en effet, choisi pour la nouvelle centrale qui devrait être fondée au printemps 1973, un nom qui permettrait de retenir le sigle de l'actuelle corporation.

Bien qu'elle joue en pratique depuis quelques années le rôle d'une centrale syndicale, la CEQ est un organisme semi-

corporatif en vertu de sa loi constitutive de 1944.

Tous les enseignants francophones du secteur public, et seuls ceux-ci, font partie de la CEQ.

Lors de ses deux derniers congrès, la CEQ s'est engagée à demander l'abrogation de cette loi pour transformer la corporation en centrale syndicale incorporée en vertu des lois du travail.

Avant d'abroger la loi constitutive de la corporation, il faut toutefois mettre sur pied les structures de la nouvelle centrale. Le congrès en fin de semaine se situe dans cette opération de transformation progressive.

Le nom qu'on vient de choisir indique déjà quelle clientèle visera la nouvelle centrale qui sera ouverte à tous les travailleurs du secteur de l'éducation: enseignants, professionnels — psychologues, animateurs, etc. — personnel de bureau, employés de soutien et personnel technique.

Possibilité de maraudage

Certains de ces travailleurs, comme les professionnels, ne sont pas encore syndiqués, mais la plupart le sont au sein de la CSN ou de la FTQ. Malgré les déclarations contraires des dirigeants de la CEQ, la transfor-

mation de la corporation en centrale ouverte à tous les travailleurs de l'enseignement entraîne la possibilité de maraudage auprès des autres centrales.

Au dernier congrès de la CEQ, les délégués ont laissé au conseil provincial de la corporation le soin de déterminer le nombre d'adhésions nécessaires pour constituer la centrale.

Tous les syndicats affiliés à la CEQ ont déjà indiqué leur intention d'adhérer à la nouvelle centrale, mais l'opération d'adhésion formelle se fera au cours des premiers mois de 1973.

Qu'advient-il si, par exemple, deux ou trois des gros syndicats de la CEQ préfèrent adhérer à la CSN plutôt qu'à la Centrale de l'enseignement du Québec?

Il appartiendra au conseil provincial de la CEQ d'en décider. Puisque rien n'oblige à demander l'abrogation de la loi constitutive, la CEQ peut donc se permettre d'évaluer la situation avant de créer la nouvelle centrale.

Si la plupart des syndicats de la CEQ demandent leur adhésion à la nouvelle centrale, le congrès de fondation pourrait avoir lieu au printemps ou au début de l'été 1973.

Il périt par le feu

M. Rosaire Goulet, âgé d'une quarantaine d'années, du 7174 rue des Lynx, à Orsainville, est mort dans l'incendie du logis qu'il occupait, vers 14 heures, hier, à Orsainville.

Les pompiers de Charlesbourg-Orsainville ont trouvé la victime assise près de son lit en feu.

Dès que les sapeurs eurent réussi à atteindre la pièce où les flammes faisaient rage, la porte était verrouillée, et ils ont dû l'enfoncer avant d'apercevoir M. Goulet qui gisait inconscient et à demi brûlé. Il se sont vus rendus compte de son décès et en ont avisé le coronar et la Sûreté.

Une autopsie a été pratiquée aujourd'hui, mais on n'en connaît pas encore le résultat.

On présume toutefois que M. Goulet a succombé à l'asphyxie avant d'être partiellement calciné.

L'enquête a été confiée à l'agent Étienne Lévesque de l'escouade des enquêtes criminelles de Charlesbourg.

Parallèlement aux recherches policières, le commissaire des incendies du Québec, Me Cyril Delage, n.p., a ouvert sa propre enquête.

Consultation pour le réaménagement de l'école Louis-Jolliet

par Nicole Beaulieu

Les parents d'élèves fréquentant l'école secondaire Louis-Jolliet seront appelés au cours de la prochaine quinzaine à faire connaître leurs opinions sur le projet de réaménagement de cette institution.

Une consultation qui pourra éventuellement s'étendre à tout le quartier Limoilou a en effet, été entreprise par le comité d'école qui s'est prononcé contre le projet de la CEQ visant à convertir l'école Louis-Jolliet en polyvalente mixte.

De concert avec les professeurs de l'endroit, les membres du comité d'école remettent en question l'opportunité d'investir plusieurs millions de dollars dans le réaménagement d'une école dont le site semble comporter de sérieux avantages: ils ont demandé à la CEQ d'explorer d'autres solutions, suggérant: "Une relocalisation plus centrale favoriserait un accès plus spontané des jeunes et des adultes à l'école dans la perspective où celle-ci, devenue milieu de vie, s'ouvre aux besoins de la population".

Dans un message adressé aux parents, les membres du comité d'école font valoir leur position et demandent à ces derniers de discuter de la question avec leurs enfants qui fréquentent l'école Louis-Jolliet.

Si la consultation s'étend à tout le quartier, tel que suggéré, environ 20,000 personnes seront invitées à se prononcer.

Escrocs à l'oeuvre dans le Québec

Des colporteurs anonymes offrent des montres de marque Omega, Longines, ou autres marques connues, au prix d'une dizaine de vingtaine de dollars.

Les ont déjà attrapé plusieurs "poissons" dans la région de Montréal et quelques-uns à Québec.

Ces montres sont fausses, puisque leurs mouvements sont des plus communs et ne valent, en réalité qu'environ \$8.00.

Mise en garde

La Corporation des bijoutiers du

Québec désire mettre les citoyens en garde contre ces colporteurs et les invite à prévenir la police dès qu'ils en verront un à l'oeuvre quelque part.

Ces escrocs opèrent généralement dans les centres d'achats, dans les tavernes ou autres endroits publics. Ils en offrent aussi aux passants au carrefour des grandes artères.

Les vraies montres Omega en or sont faciles à reconnaître des fausses parce qu'elles ne portent aucune inscription à l'extérieur du boîtier, alors que les imitations portent toutes la même inscription, soit: 18 Kt-1.750.

Fin de semaine coûteuse

Une quarantaine de morts au Québec

La Sûreté du Québec rapportait ce matin qu'au moins 36 personnes avaient perdu la vie de façon accidentelle au Québec, dont 27 dans l'est.

Une terrible hécatombe routière a fait à elle seule, 7 victimes, près de la municipalité des Escoumains, dans le comté de Saguenay, alors que sept des huit passagers de deux automobiles qui sont entrées en collision, à la suite d'un dérapage, ont péri calcinés dans les débris des véhicules, qui ont pris feu après l'impact.

Les morts sont: M. et Mme Gérard Chamberland, âgés respectivement de 43 et 40 ans, et leur fille Danièle, 9 ans, des Escoumains; Rémi Gagnon, âgé de 22 ans, de Bergeronnes; Pierre Tremblay, âgé de 20 ans, de Hauteville; Michel Jourdain, 19 ans, Route 138, Sault-au-Mouton; Michel Perron, 20 ans, même adresse.

La tragédie s'est produite hier soir, vers 22 heures 20, en un endroit désigné sous le nom de Petite Rivière des Escoumains.

Mlle Lili Chamberland, âgée de 18 ans, des Escoumains, a été la seule survivante de cette affreuse tragédie. Malgré ses blessures, elle est parvenue à s'extraire de l'un des véhicules en feu et elle a été hospitalisée à Québec.

Québécois tués

Vers la même heure, hier soir, une collision entre deux véhicules, survenue à l'intersection des Routes 5 et 22, dans les Cantons de l'Est, plus précisément sur la route du Lac Brampton, a coûté la vie à Mlle Jocelyne Rochon, âgée de 26

ans, du 1186 des Erables à Québec, et à Denis Saint-Laurent, âgé de 20 ans, du 266 avenue Plante, à Ville Vanier. Cet accident a également fait trois blessés, tous de la région de Sherbrooke.

Mlle Rochon était originaire de Montpelier, près de Hull.

Hier soir également, vers 16 heures 20, sur la route No 1, à Saint-Bernard, comté de Dorchester, un accident d'automobile a fait deux victimes: MM. L.-P. Grondin, âgé de 50 ans, et René Grondin, 20 ans, tous deux de Saint-Méthode, dans le comté de Frontenac.

A Saint-Georges-de Beauce, samedi après-midi, Bruno et Mario Cloutier, âgés respectivement de 5 et 6 ans, dont les parents demeurent au 54, rue de la Famille, à Saint-Georges, ont été renversés par une automobile, non loin du domicile familial.

A Fatima, aux Îles-de-la-Madeleine, une automobile a plongé dans les eaux du golfe Saint-Laurent, entraînant dans la mort, le frère et la sœur: Réjean Noël, âgé de 21 ans et Raymond, âgée de 19 ans.

A Shigawake, comté de Bonaventure, Gordon Smith, âgé de 39 ans, pèri, quand son véhicule a dérapé. Dans la même localité, vendredi soir, Mlle Lucette Deschamps, âgée de 29 ans, de Notre-Dame-du-Lac, comté de Bonaventure, a été tuée, quand la voiture qu'elle conduisait, est entrée en collision avec un camion.

Enfin, Florian Dufour, âgé de 46 ans, de Pointe-à-la-Garde, comté de Bonaventure, a été tué, dans le capotage de son automobile, sur la route Transgaspésienne (299), en fin de soirée, vendredi.

Total au pays: 55 morts accidentelles

par la Presse Canadienne

Plus de 55 Canadiens ont péri dans des accidents, en fin de semaine; le Manitoba a été la seule province sans aucun accident mortel.

Un relevé de la Presse Canadienne, de 6h du soir vendredi, à minuit dimanche, indique que 48 personnes sont mortes dans des accidents de la circulation, trois ont été asphyxiées, deux se sont noyées, et une personne est morte dans un incendie; dans le nord-ouest de l'Ontario, un adolescent a été tué dans la collision de son auto-voiture avec une auto.

Depuis le 1er janvier, les accidents de la route ont fait 4,355 victimes. Au cours du dernier hiver, 116 personnes ont péri dans des accidents d'automobile, dont 71 au Québec et 39 en Ontario.

Pendant la fin de semaine,

la route a causé 22 morts au Québec, contre cinq seulement en Ontario.

Service d'Optique Elite Inc.

RAYMOND DUFOR

Détailleur en optique et optométriste diplômé de l'Ordre des Opticiens du Québec

Photo: Lucette Deschamps, 29 ans, de Notre-Dame-du-Lac, comté de Bonaventure, a été tuée, quand la voiture qu'elle conduisait, est entrée en collision avec un camion.

CAMELOTS

(Porteurs)

demandés pour faire la livraison de l'Action-Québec dans la ville et la banlieue.

Faire application par téléphone au numéro suivant:

522-4771

"Je vous laisse ma paix..."

"Les deux pieds dans la 'slush', un 'tronfert' entre les dents..."

Une tempête qui nous surprend

Comme à l'accoutumée, la première chute de neige de la saison a pris les Québécois par surprise.

On a signalé d'innombrables accrochages sur toutes les routes de la région de Québec et dans les rues de la capitale, mais on ne rapportait cependant pas de blessés.

Des retards appréciables se sont produits dans la circulation, tant pour les usagers des transports en commun que pour les automobilistes eux-mêmes.

Des travailleurs sont arrivés à leurs postes avec jusqu'à deux heures de retard, alors que d'autres, plus chanceux, n'ont perdu que quelques minutes.

A l'aéroport de Sainte-Foy, les envolées et les atterrissages

ont subi des retards, mais aucune envolée n'a été annulée par la compagnie Air Canada. Il en est de même pour la compagnie Québec Air, qui n'a enregistré qu'un retard d'une trentaine de minutes dans un atterrissage, et encore là, aucune envolée n'avait été annulée jusqu'à 10h30 ce matin.

A la Gare Centrale d'autobus, les départs et les arrivées ont également subi des retards variant de 30 minutes à une heure et demie, suivant les parcours, notamment ceux du bas du fleuve, de Chicoutimi et de Montréal.

A la Traversée de Lévis, les traversiers ont maintenu l'horaire régulier toutes les demi-heures entre Québec et Lévis.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

La langue seconde au Québec (2)

Parce que les Canadiens français ont été longtemps victimes du fanatisme d'un certain élément anglophone, plusieurs ont cru qu'en s'émancipant le Québec, foyer francophone au Canada, devait retourner le fanatisme contre nos compatriotes de langue anglaise. C'est ainsi que sont nées certaines idées irrationnelles et excessives voulant interdire tout usage de la langue anglaise au Québec, y compris dans les écoles et dans les entreprises. A en croire les partisans de cette théorie vengeresse il aurait même fallu interdire l'enseignement comme langue seconde au Québec.

C'est été la loi du Talion : oeil pour oeil, dent pour dent. Mais une fois passée l'expression passionnée de nos rancunes, la réflexion et la logique nous conduisent à des solutions moins radicales, plus réalistes et effectivement plus avantageuses pour notre peuple. Un Québec où personne n'apprendrait plus l'anglais comme langue seconde, deviendrait un ghetto, une enclave isolée, à tous les points de vue, des autres citoyens du continent nord-américain. En condamnant aussi brutalement cette langue que deux siècles de fanatisme nous ont appris à combattre — à détester dans plusieurs cas — nous aurions rompu les liens culturels, sociaux, économiques qui nous lient aux 200,000,000 d'anglophones qui nous entourent, nous aurions condamné irrémédiablement les îlots francophones des autres provinces sur lesquels se serait abattue la vengeance de nos adversaires. Un tel mouvement aurait été à l'encontre de toute logique historique.

Mais cette pensée rétrograde ne subsiste plus que dans l'esprit de

quelques esprits bornés. Depuis quelques années, on pose des raisonnements plus acceptables, plus modérés. Tous ceux qui se sont érigés comme leaders avertis dans la lutte pour la défense du français au Québec reconnaissent la nécessité de l'anglais comme langue seconde et l'importance de communiquer à nos enfants, dans nos écoles, une connaissance d'usage de cette langue.

Les débats que l'on s'approprie encore une fois à livrer au sujet de la langue française au Québec, reconnaîtront cette nécessité. Le bill 63, que l'on reconnaît être une erreur, fut amèrement contesté par divers groupes de la population. A tel point qu'il suscita une réaction négative chez certains enseignants qui ont catégoriquement refusé, depuis ce temps, de donner aux enfants une connaissance adéquate de la langue seconde. Nous avons assisté jusqu'à ce jour et depuis une couple d'années, à un véritable boycottage de l'enseignement de l'anglais dans nos écoles. C'est aussi dramatique que la piètre situation de l'enseignement du français dont commencent à se plaindre certaines personnes averties.

On peut changer bien des choses au sujet de la langue au Québec. Mais quelle que soit notre force, quelle que soit notre détermination, nous ne changerons rien au fait brutal qui veut que nous ne soyons que deux ou trois pour cent d'une population nord-américaine anglicisée et avec laquelle il faudra toujours composer si l'on veut espérer vivre, voire même survivre. Et quoiqu'on en dise, la connaissance d'une langue seconde est un enrichissement culturel pour tout peuple civilisé. Dans des pays où l'on n'a

pas le problème du bilinguisme comme au Canada, les personnes qui se veulent cultivées se font un devoir d'apprendre une ou plusieurs autres langues afin de pouvoir communiquer avec d'autres peuples. Pour nous, du Québec, notre premier souci consiste à savoir communiquer avec cette multitude anglophone qui nous environne.

Les partis québécois reconnaissent tous cette nécessité. Malgré tous ses défauts, même le bill 63 attachait une importance à cette connaissance de la langue seconde. Le ministre de l'Éducation, M. Cloutier, lorsqu'il présentera prochainement un projet de loi sur la langue française, ne manquera certes pas d'insister sur ce point. Même le Parti québécois, que l'on pourrait considérer comme le plus formaliste de nos groupements politiques au sujet de la langue française, reconnaît la nécessité de l'anglais comme langue seconde des francophones du Québec, et du français comme langue seconde des anglophones.

Les jeunes de la présente génération et bien davantage ceux des prochaines générations, se considèrent comme des citoyens du monde. Ils iront plus allègrement chercher fortune ailleurs, ils voyageront pour se divertir comme pour leurs affaires et seront bien plus souvent en contact avec des citoyens d'autres pays que nos pères l'étaient au fond de leur société agricole. Ils contribueront à étendre dans le monde la culture française qu'on leur aura donné et afficheront leur supériorité sur beaucoup de nord-américains anglophones qui n'auront pas eu la clairvoyance d'apprendre une langue seconde utile.

Bloc-notes — bloc-notes —

Tous les arbres chantent...

Sous ce titre, Michelle de Saint-Antoine vient de publier un autre volume où l'on retrouve le style simple, rêveur, poétique et pur de "Au fil de mes lectures", "Va dire à mes amis" et de ses "Pensées".

Encore une fois, on a l'impression de lire un journal intime, de pénétrer dans les secrets de ses pensées, de ses sentiments et de ses goûts, sous forme de lettres attachantes à ses amis les lecteurs, des lettres qu'elle adresse à tous ceux avec qui elle voudrait partager ses impressions. Elle écrit d'une plume in-

tarissable des mots qui font réfléchir. Mais parfois, elle devient critique et fait appel à des phrases incisives pour dénoncer des moeurs absurdes, des coutumes illogiques, des abus impardonnables. Enfin, elle parle à ses lecteurs comme on parle d'un ami à un autre tous les jours, sans emphase et sans prétention.

"Tous les arbres chantent..." se lit d'un trait.

"Chaque fois que je me mets à l'œuvre, je me demande sincèrement ce qu'il est urgent de dire à mes lecteurs. A chaque fois, je me pose la question. Nos

temps sont si troublés, si compliqués, si confus, que je ne veux pas manquer une occasion de leur apporter un peu de joie, un peu de paix ou un peu de beauté dans leur vie de tous les jours", dit l'auteur qui aura sans doute encore bien des confidences à faire à ses amis dans de futurs ouvrages.

R.B.
(*) TOUS LES ARBRES CHANTENT... par Michelle de Saint-Antoine, un volume de 135 pages en vente à la librairie de l'Action, 3 Place Jean-Talon, Québec, au prix de \$3.50.

L'opinion du lecteur

Réaliser le plein emploi

Le Canada est le pays de la surabondance tellement les marchandises débordent partout dans les magasins. L'énorme publicité commerciale le prouve assez éloquemment. Les annonceurs ne savent pas quoi inventer pour attirer les acheteurs. Mais je crois que les intéressés pour la vente devraient plutôt exercer des pressions pour la création d'un pouvoir d'achat proportionné à l'offre des marchandises en vente.

Pour établir ce pouvoir d'achat, il faut un système bancaire dont le fonctionnement n'a pas pour effet d'endetter gouvernements et citoyens. C'est là le cas de notre système actuel. Un tel système ne fait qu'engraisser le Veau d'or, alors que normalement il devrait être un service pour le mieux-vivre du peuple. Au lieu d'être humain, il intimide tout le monde par la peur. C'est probablement la raison pourquoi on n'ose pas le changer. On le croit intouchable parce qu'il représente la puissance de l'or. Si tel est le cas il faut cesser d'avoir peur.

Le Canada est capable de faire vivre dans l'abondance une population cinq fois plus grande que la population actuelle. Il suffirait de lui donner un système bancaire adéquat. Celui que nous avons ne fait qu'endetter tout ce qu'il croit être solvable. Il n'a pas d'âme. Par conséquent il se fiche de la misère des gens. Le Canada possède ce qu'il faut

pour assurer ce règne d'abondance, ressource naturelles, outillage, main-d'œuvre compétente, des milliers de chômeurs dont le nombre augmente sans cesse, etc.

Si les détenteurs de crédit n'osent pas toucher à cette énorme puissance de l'or, que l'État crée son propre système bancaire. Dès l'ouverture des banques d'État, il est certain qu'il s'établirait tout de suite un énorme courant de clients. Cette ruée de clients aurait vite fait disparaître ce criminel social qu'est le système bancaire actuel. Quant à la peur d'une inflation intolérable provenant de ce nouveau système financier, cela n'est pas motivé. Il serait relativement facile de l'empêcher. Il s'agirait pour le gouvernement de promulguer une loi pénalisant efficacement tout coupable d'une action de nature à dévaluer notre monnaie d'État.

Après avoir tout considéré, je ne crois pas que l'on puisse trouver un autre moyen de mettre fin à ce perpétuel chômage, cause de tant de maux. Tout ce qui a un commencement doit avoir une fin. Pourquoi ce chômage n'en aurait-il pas ? Toutes les choses ont changées du tout au tout depuis assez longtemps. Il n'y a que le système monétaire qui est demeuré le même. Pourquoi ne serait-il pas à propos de le changer lui aussi ? Il est devenu une espèce de blocus économique. Ce dont nous

avons besoin pour le plein essor de notre pays, ce sont des sources de crédit national, non des investissements étrangers. Ces investissements ne font qu'engraisser le Veau d'or international. Pourquoi pas un crédit national ?

Georges BERGERON
C.P. 300 Waterville, Qué.



L'ACTION-QUÉBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, tél. : 522-4771. Président, Guy Hamel, vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; contrôleur, Hilaire Normandeau; directeur, Jules Lortie.

CAMPUS

"L'animation: ça m'apparaît par expérience une chose assez artificielle"

— Bouchard

par Guy GIROUX

M. Laurent Bouchard, qui dirige à compter d'aujourd'hui l'organisme Vie étudiante de l'université Laval, ne pense pas que l'on doive accorder la "priorité" aux postes d'animateurs sur le campus de cette institution, puisque, selon lui, l'animation apparaît comme une chose assez artificielle, sus-

ceptible de ne toucher que quelques étudiants.

Interrogé, conjointement avec le vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes, M. Armand Maranda, de qui il relève dans l'exercice de ses fonctions, M. Bouchard affirme que le "terme animateur" est un peu "fourre tout", puisqu'il ne devrait pas s'appliquer en propre à certaines per-

sonnes, tous les professeurs de l'université pouvant, par exemple, être considérés comme des animateurs.

Cette opinion de M. Bouchard est sensiblement la même que celle du vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes de l'université, psychologue de formation, qui, pour sa part, souligne que l'animation est en quelque sorte une ques-

tion de "mentalité".

"On a la mentalité d'animation", précise M. Maranda, qui, tout comme M. Bouchard qui a acquis une expérience pertinente aux fonctions qu'il exercera à Laval à titre de directeur de la section Vie étudiante de la Direction générale de l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation considère que ce sont les

professionnels de différentes disciplines qui ont eux-mêmes à jouer un rôle d'animation.

Dès lors, quand M. Bouchard souligne que le principal objectif qu'il aura à poursuivre à Laval consistera à améliorer les communications et la collaboration entre les divers départements de l'université et Vie étudiante, il n'entend pas par là qu'il faudrait créer et développer des services d'animation tel qu'on en connaît en milieu collégial, par exemple, mais plutôt de faire appel aux professeurs ou à toute personne-ressource pour déceler des problèmes ou pour répondre à des besoins du milieu.

Pas un "cataplasme"

Défini traditionnellement comme un organisme dont la fonction consiste, de façon générale, à "s'occuper" de la vie para-académique des étudiants, Vie étudiante a donné naissance à un certain nombre de services — 11 à l'université Laval — notamment la psychologie, l'orientation, le placement, les loisirs socio-culturels, etc.

Le caractère quelque peu "hétérogène" de l'organisme tend à le faire percevoir, quelquefois, comme un "cataplasme", comme un palliatif, créé de toutes pièces pour contribuer à solutionner les problèmes propres aux étudiants, ou engendrés par eux.

Mais, pour le nouveau directeur de Vie étudiante, qui affirme ne pas venir à l'université Laval en "pom-pier", l'organisme qu'il dirige doit être perçu de façon beaucoup plus positive, tel que l'affirme d'ailleurs à sa façon le vice-recteur Maranda, pour qui l'organisme Vie étudiante a comme rôle "la formation totale de la personne".

Aussi, puisque Vie étudiante s'adresse d'une façon toute particulière à la vie "extra-pédagogique" des étudiants, ces derniers ont-ils tout intérêt à suivre avec attention les politiques mises de l'avant par ledit organisme.

Conscients de l'importance du rôle qu'est appelé à jouer Vie étudiante au niveau du campus de l'université, spécialement auprès des étudiants, les membres du Conseil de Laval devaient réviser, la semaine dernière, les articles des statuts de l'institution propres à cet organisme, afin de permettre aux principaux intéressés — les étudiants — d'avoir un droit de regard sur celui-ci.

Ainsi, dorénavant, le directeur de Vie étudiante ne pourra pas, à sa guise, donner une certaine orientation à l'organisme qu'il dirige, si on considère que la dite orientation serait peu de nature à répondre adéquatement

aux besoins des étudiants.

En effet, la composition et le rôle du Conseil de Vie étudiante a été modifié de telle sorte qu'il comprend désormais autant d'étudiants que de "non-étudiants" habilités à y siéger, et, d'ailleurs, de consultatif, le conseil est devenu décisionnel, en ce sens que M. Bouchard devra être perçu comme l'exécutant des décisions de son conseil.

Un "instrument"

Conçu en quelque sorte comme un "instrument" au service des étudiants, Vie étudiante leur offrira une nouvelle contribution dans les mois à venir, alors que les initiatives étudiées pourront être financées selon un processus comparable au programme fédéral Perspectives - Jeunesse, tel que le souligne le vice-recteur Maranda.

Proposée par le recteur

Larkin Kerwin, au moment de son entrée en fonctions, en février dernier, cette innovation permettrait, semble-t-il, à Vie étudiante et, en particulier, à son Service des loisirs socio-culturels de moins être perçus comme des moyens de production, mais davantage comme des moyens d'animation.

Natons que le directeur du Service des loisirs socio-culturels de Laval était le premier, en septembre dernier, alors qu'il entrait en fonctions, à déplorer le rôle trop exclusivement de "production" attribué à son service, d'où son désir de favoriser l'"animation" du milieu, espérant que le Conseil de l'université accepterait le transfert de fonds requis à cette fin au budget de Vie étudiante. Or, le budget de Vie étudiante doit être présenté dans quelques semaines, et c'est à ce moment que les innovations escomptées pourraient se concrétiser.

Clinique de simulation industrielle Participation de quatre étudiants en administration

Le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, en collaboration avec le Bureau d'aide extérieure de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a tenu pour la première fois à Trois-Rivières, dernièrement, une clinique de simulation d'entreprise.

Sous la direction d'un animateur, un groupe de 21 participants formé d'administrateurs et d'étudiants ont mis en commun leurs talents durant ces deux jours afin de rafraîchir leurs notions de bon fonctionnement d'une entreprise moderne formée d'administrateurs qui ont à affronter les contraintes qu'impose notre économie dans un monde toujours en évolution. Le jeu d'entreprise concentre en 16 hres, cinq années d'administration d'une société. Ceux qui possèdent déjà une connaissance générale ou pratique des affaires peuvent en tirer les plus grands avantages. Pour les étudiants, la simulation d'entreprise vient compléter, par des séances prati-

ques, les notions apprises à l'université.

Précisons que c'est dans le cadre du cours "Planification et développement industriels" donné par M. Gaston Pellan, vice-doyen de la famille des sciences de l'administration et de l'économie, que quatre étudiants en administration ont été invités à participer à cette clinique de simulation industrielle.

Ce qu'est la "simulation d'entreprise"

Un outil pédagogique permettant de simuler de façon plus réaliste le contexte dans lequel se prennent les décisions dans une entreprise. Comme la "méthode des cas" c'est une méthode active grâce à laquelle on peut tenir compte de l'interrelation des variables affectant le résultat d'une décision et, contrairement à cette dernière, analyser les répercussions de ces décisions dans le temps.

La valeur de la simulation d'entreprise se trouve également augmentée du fait que la stratégie élaborée par chacune des équipes,

individuellement, est continuellement confrontée avec celle des autres équipes.

Mettant de côté ce qui n'est pas essentiel, la "simulation d'entreprise" parvient à concentrer en quelques heures de travail plusieurs années d'opération d'une entreprise.

Comment se joue la simulation :

De façon très sommaire voici comment est structuré cet exercice de simulation.

Au départ, les participants forment quatre compagnies à l'intérieur d'une même industrie. Les compagnies bénéficient d'un capital initial identique de \$400,000 qui devra être utilisé pour la mise en marche d'un produit industriel quelconque. Chaque compagnie a toute liberté tant qu'à la disposition de ce capital et devra ou pourra construire une usine, éduquer la production, embaucher des vendeurs, fixer un prix, faire de la publicité, améliorer son produit, tout

en tenant compte de la concurrence et des fluctuations économiques. La concurrence devient un élément important de la simulation du fait que le produit dont il est question est le même pour les compagnies et est destiné à un marché géographique commun aux compagnies. La simulation se joue par périodes représentant chacune un trimestre (période) et les inscriptions sur une formule de décisions qu'ils remettent aux moniteurs. Ceux-ci après avoir évalué les conséquences que ces décisions auront sur celles des autres compagnies, inscrivent les résultats de leurs calculs sur les formules de décisions, puis les remettent aux équipes.

Après avoir étudié ces conséquences, les équipes décident d'adopter de nouvelles lignes de conduite et le cycle recommence.

C'est ainsi qu'il est possible aux participants d'une simulation de vivre l'expérience d'une entreprise sur une période couvrant plusieurs années.



Dans l'ordre habituel, MM. Laurent Bouchard, le nouveau directeur de Vie étudiante de Laval, et Armand Maranda, vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes de l'université. (Photo L'Action-Québec, par François Boulay).

Les handicapés aussi peuvent travailler

Un handicapé ne perd pas le goût de l'application au travail. Même s'il ne peut physiquement faire le même ouvrage qu'auparavant, il conserve son expérience, il ne demande pas la charité, il ne désire pas sortir; il veut tout simplement continuer de s'épanouir comme être humain.

Celui qui a subi une atteinte à son intégrité physique et qui retrouve un emploi devient souvent plus stable et, dans certains cas, plus responsable, est désireux de conserver son emploi; il devient plus conscient des dangers d'accident et donc plus prudent que l'ensemble de ses compagnons. C'est un travailleur rentable

pour l'entreprise, même s'il est dans un fauteuil roulant, qui est le cas extrême; à plus forte raison, s'il a un handicap moindre.

... VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP

Un handicapé sans travail mais qui veut travailler manifeste du courage et veut se redonner une fierté pour lui-même et pour sa famille. Il démontre beaucoup de cœur à l'ouvrage. Au lieu de rester à la charge de la société en général et des propriétaires d'entreprises dont les impôts supportent en bonne partie le fardeau fiscal, l'handicapé qui veut travailler et à qui vous en offrez le moyen

redevient un être humain dans sa véritable dimension sociale et sa propre valorisation économique.

... ET NOUS SOMMES LA POUR VOUS AIDER.

Le service de Réadaptation sociale, à la Commission des accidents du travail, a des agents qui, ont pour fonction d'aider les handicapés et qui, connaissant bien chaque cas, sont en mesure de vous proposer un emploi qui vous rendra service.

Notre agent de réadaptation sociale vous expliquera aussi la protection qui est prévue pour vous, si jamais un handicapé était victime d'un autre

accident du travail ou s'il souffrait d'une aggravation de son état actuel dans quelques années. Un fonds spécial existe à la Commission des accidents du travail en vue des indemnités et prestations aux handicapés; vous êtes protégés.

De nombreuses entreprises se félicitent des services d'handicapés et y trouvent leur avantage. Pourquoi pas vous?

CHACUN SON HANDICAP

Il y a une foule de tâches que le patron ou les cadres supérieurs d'une entreprise ne peuvent pas remplir. Et tous les experts en gestion disent qu'il n'est pas souhaitable que chacun soit apte à tout faire ou

à faire n'importe quoi. Pour bien accomplir son irremplaçable travail de direction, le patron doit avoir un handicapé quant à beaucoup de travaux divers. Même celui qui a fondé sa propre entreprise et qui est capable d'exécuter tous les travaux en laisse quelques-uns de côté; il se "handicape" lui-même volontairement pour se consacrer à sa fonction bien spéciale de gestion. Donc, chacun sa spécialité et chacun son handicap.

Sans votre coopération dans l'embauche d'handicapés, notre service de Réadaptation sociale serait lui-même complètement handicapé. Nous avons besoin de vous.

Une femme en orbite

HALIFAX (PC) — L'auteur du livre "La femme et la loi en Nouvelle-Écosse" affirme que la loi canadienne ne contient que des injustices envers la femme. Et selon Susan Perley d'Halifax, on ne peut s'attendre qu'à peu d'amélioration dans ce domaine, de la part des professeurs en droit légal.

Mme Perley dit que les avocats ne s'intéressent aucunement aux non-privilegiés et comme la plupart des avocats sont des hommes, leur intérêt envers la défense des droits légaux de la femme est d'autant moins prononcé.

Mme Perley a tenu à aviser les femmes de se méfier de toutes les phrases et belles paroles suivant lesquelles la loi défend les droits de la femme, au même titre que ceux des hommes, et qu'à travail égal, elles reçoivent un salaire égal. Il s'agit là d'une fausse sécurité, et ces lois rarement observées ne sont votées que pour maintenir les femmes au silence.

WASHINGTON (AFP) — Les divorces ont augmenté dans une proportion de 80 pour cent aux États-Unis, au cours des 12 dernières années.

Selon les statistiques de l'administration, il y aurait actuellement aux États-Unis, pour 1,000 femmes mariées, 66 divorcées alors qu'il n'y en avait que 42 en 1960. Le taux de divorces est nettement plus faible chez les hommes, qui ont sans doute plus d'occasions de se remarier: 38 divorcés pour 1,000 mariés au lieu de 28 en 1960.

Le taux de divorces reste cependant plus élevé dans la population blanche. On comptait en 1972, 125 femmes divorcées pour 1,000 mariées chez les Noirs et autres races. Pour les hommes de couleur, la proportion était de 56 pour 1,000.

TORONTO (PC) — La croyance aux personnages de fées persiste encore en Grande-Bretagne, selon une folkloriste anglaise.

Katharine Briggs soulignait au cours d'une interview à Toronto, que des gens considèrent de mauvaise augure de donner des renseignements au sujet de ces personnages auxquels ils croient, de sorte que plusieurs histoires fascinantes ne sont pas écrites.

"C'est un problème pour le chercheur," a-t-elle dit, en ajoutant qu'une autre difficulté vient du fait que les gens ont souvent peur qu'on se moque d'eux.

Mais, d'expliquer madame Briggs, un certain nombre de gens instruits disent avoir vu des fées, et ont raconté leur expérience de sorte qu'il existe une littérature dans ce domaine.

TORONTO (PC) — Tout comme plusieurs autres articles, les parapluies doivent être nettoyés de temps à autre, si vous voulez leur conserver un air jeune, et continuer de les employer comme aux premiers jours.

Pour effectuer cette opération, commencez par étendre quelques journaux sur le plancher, et ouvrez votre parapluie. Avec une éponge humide ou une brosse douce, il suffit de frotter légèrement le tissu, même sous le métal, avec un détergent assez doux, un bon savon, et de l'eau tiède. Vous serez surprise du résultat obtenu.

Les droits de la femme sénégalaise influenceront les élections du président catholique Senghor

DAKAR (P.A.) — Les droits de femme sénégalaise risquant d'avoir un potentiel plus important qu'on ne le croyait il y a quelques temps, pour les prochaines élections du président Senghor, un catholique.

En effet, le président Léopold Senghor se présentera aux élections, en janvier prochain, dans le but de se faire réélire pour un mandat de cinq ans. Dans les années passées, il a facilement acquis près de 95 pour cent des votes, mais depuis une récente loi, passée en juin dernier, promouvant la libération de la femme, dans cette société qualifiée de féodale, il appert que certaines divisions apparaissent et soient susceptibles de nuire à l'élection de M. Léopold Senghor.

Portant officiellement le nom de "Code de la Famille", cette loi deviendrait effective le premier janvier prochain. Mais il semble bien qu'elle soit rejetée par une majorité de 80 pour cent de Sénégalais conservateurs appartenant à la puissante hiérarchie musulmane, qui représente justement 80 pour cent de l'électorat pays de plus de quatre millions d'habitants.

Selon les observateurs, la création du "Code de la Famille" est une atteinte directe pour diminuer la puissance des religions islamiques dont les chefs ont toujours prôné une certaine féodalité des droits concernant la femme et la famille. En retour, le président Senghor affirme

que cette nouvelle loi accorde plus de protection légale à la femme et aux enfants tout en augmentant la stabilité familiale.

Polygamie

Cette nouvelle loi permet la polygamie, une concession à l'islam, mais limite ce droit à quatre femmes, exigeant qu'un mariage soit légalement enregistré pour chacune des unions. Ces enregistrements légaux, indiquent également à l'homme et à la femme quels sont les droits dont ils peuvent jouir.

À son premier mariage, le prétendant devra indiquer combien de femmes il a l'intention d'épouser, donnant ainsi une idée à la future épouse de ce qui l'attend dans l'avenir.

Le déficit des règles de sécurité, cause première de nombreux accidents

L'hiver dernier, à travers le Canada, des centaines de gens sont tombés à l'eau alors qu'ils patinaient, conduisant une motoneige, pêchaient ou s'adonnaient à d'autres sports d'hiver. Malheureusement, 48 personnes se sont noyées. Pourquoi? Elles ont négligé de tenir compte des conditions de la glace ou du genre de masse d'eau que recouvrait la glace. Ces gens ont surestimé l'épaisseur de la glace à certains endroits. Ils sont tombés dans des trous non indiqués ou sur des surfaces minces lorsqu'ils patinaient le soir ou le jour. D'autres personnes ont conduit des motoneiges sur des surfaces gelées ou l'épaisseur de la glace était inconnue parce que la surface était couverte de neige. D'une façon générale, l'imprudence et le déficit des règles élémentaires de sécurité furent les causes de ces noyades.

Lorsque quelqu'un tombe à l'eau sous la glace, il est important et c'est même une question de vie ou de mort de savoir ce qu'il faut faire. M. Jean-Denis Godbout, directeur provincial du service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge rappelle quelques conseils judicieux à tous ceux qui aiment les sports d'hiver et désirent s'y adonner en toute sécurité.

MIEUX VAUT PREVENIR: Vérifiez toujours les conditions de la glace, l'épaisseur et la résistance, ainsi que la température. Considérez la masse d'eau sur laquelle vous vous proposez de patiner. La glace sur des lacs étendus, des courants rapides, des rivières ou des eaux de marée, est susceptible d'être dangereuse. Elle change et subit une tension constante ce qui la rend périlleuse. Ne patinez jamais seul. Soyez alertes en face de minces surfaces de glace indiquées comme telles ou non. Ne risquez pas votre vie. Si vous n'êtes pas certain que la glace est suffisamment résistante, ne vous y hasardez pas.

SI PAR HASARD VOUS DEFONCEZ LA GLACE: Ne

vous affolez pas. Vos vêtements sont remplis d'air et vous permettront de flotter naturellement pendant un bon moment. N'essayez pas de grimper sur la surface immédiatement. Si vous le faites, vous briserez probablement la glace et vous demeurerez dans l'eau. À la place, étendez vos mains devant vous, sur la surface de la glace. Donnez des coups de pieds jusqu'à ce que vous atteigniez une position de nage. Ceci vous empêchera de caler. Puis, glissez-vous lentement sur la surface. Même si la glace cède, continuez de cette façon. AGRIPEZ-VOUS À la glace devant vous. Hissez votre corps sur la surface et glissez votre corps en avant.

De cette manière vous atteindrez de la glace assez résistante pour supporter votre corps allongé. Une fois sur la glace, tordez-vous ou roulez-vous (N'ESSAYEZ PAS DE VOUS TENIR DEBOUT car la concentration de votre poids pourrait faire céder la glace) afin de quitter cette brisure de la

glace et de vous mettre à l'abri. EQUIPEMENT PERSONNEL DE SAUVETAGE: Portez un canif ou un couteau pliant. Si vous tombez dans l'eau, enfoncez la lame à travers la glace. Cela vous aidera à vous hisser hors de l'eau et à maintenir votre position lorsque vous avancez. À la place d'un canif, deux clous de six pouces et une longueur de corde peuvent être aussi utilisés. Passez la corde en arrière de votre cou et enfoncez-la dans chaque manche de votre manteau ou de votre chandail. Fixez les clous aux deux extrémités de la corde, l'un à droite, l'autre à gauche. Les clous doivent être facilement accessibles. Si vous tombez dans l'eau, utilisez les clous pour en sortir en enfoncez le premier dans la glace puis le second, jusqu'à ce que vous atteigniez une surface qui puisse vous supporter.

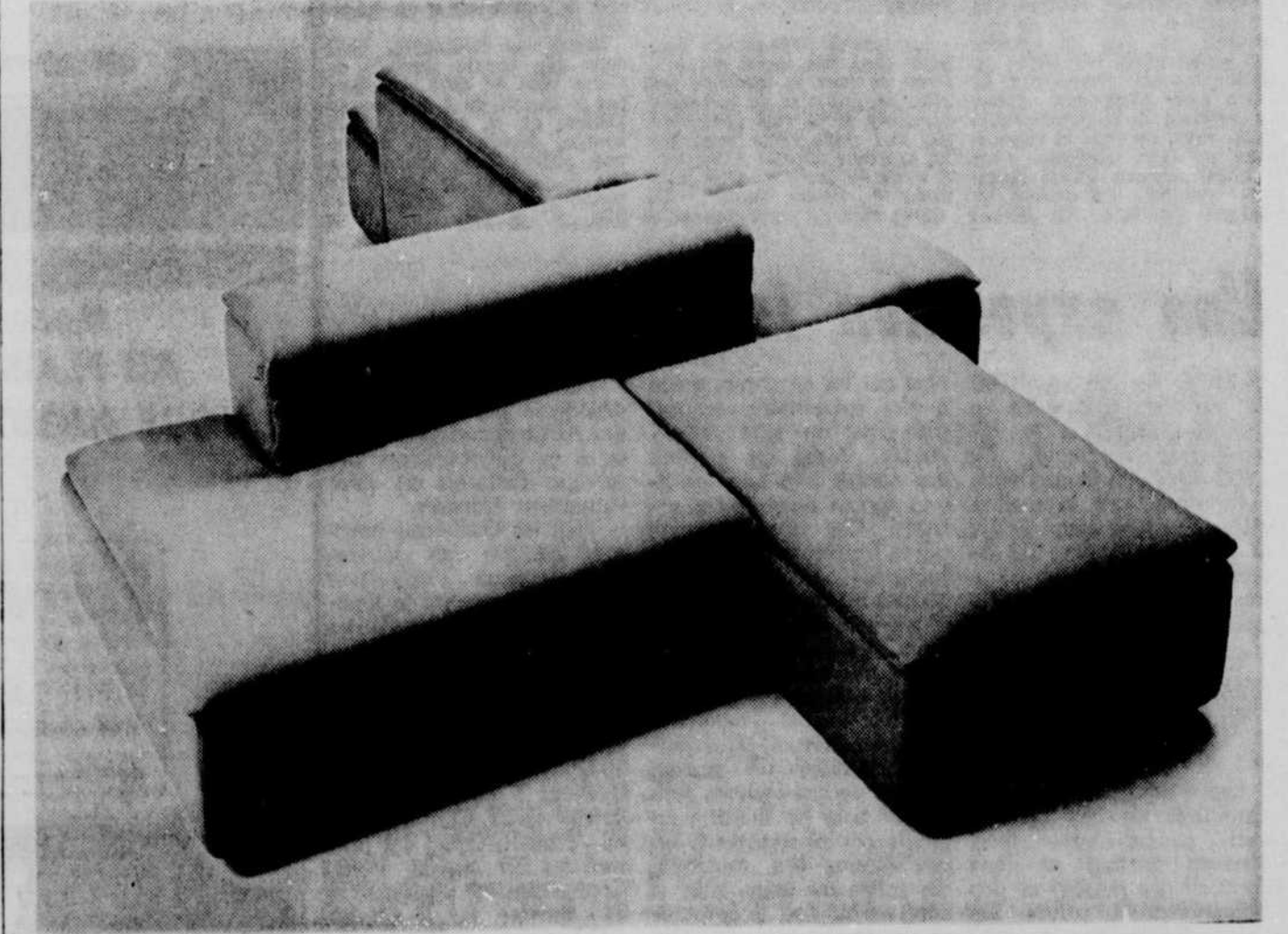
SI QUELQU'UN D'AUTRE TOMBE: Avertissez cette personne: l'aidez s'en vient. À certains endroits, de l'équipement de sauvetage sera dis-

ponible. Les plus usuels comprennent une échelle, une corde, un anneau de sauvetage, un piquet à glace, une perche. La plupart du temps, ces objets peuvent être tendus à la victime par le sauveteur. S'il n'y a pas d'équipement de sauvetage disponible, des branches d'arbre, des chemises et des chandails noués les uns aux autres, des planches ou des madriers, ou tout objet en long, permettant au sauveteur d'atteindre la victime sans danger pour lui, peuvent être utilisés. Rassemblez la victime. Dites-lui de demeurer couchée sur le ventre pendant que vous la tirez lentement sur une surface plus résistante.

Agenda de Marie-Jo

Agenda de Marie-Jo

Les convocations présentées sous cette rubrique seront désormais inscrites au "menu du jour".



Une disposition agréable et originale d'un mobilier peu coûteux. L'art moderne a ses bonnes suggestions...

vous invite à participer au concours

"Maman de la semaine"

Etes-vous une nouvelle maman ou connaissez-vous une nouvelle maman. Vite inscrivez-la en téléphonant à C.J.R.P. 527-2564

Superbes prix à gagner dont un abonnement à l'Action-Québec

confectionnez-les vous-mêmes!

Créez voire propre patron!



Crochet-instant



Alice Brooks

Mère et fille seront bien aise de porter une cape en entrant à la maison après des randonnées sportives. Facile à faire.

Demandez le patron no 7078. Fillettes: 2-6 et 8-12; jeunes filles et dames 8-16 inclus.

Marian Martin

Soyez un dessinateur de mode — Choisissez une des cinq encolures différentes pour cette robe princesse avec fermeture-éclair au devant ou pour une tunique avec pantalon. Faites-vous un de ces modèles maintenant et un autre à la saison prochaine. Pensez-y dès maintenant!

Demandez le patron no 9198. Nouvelles demi-grandeurs: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, et 20 1/2. Nouvelles dimensions pour demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18.

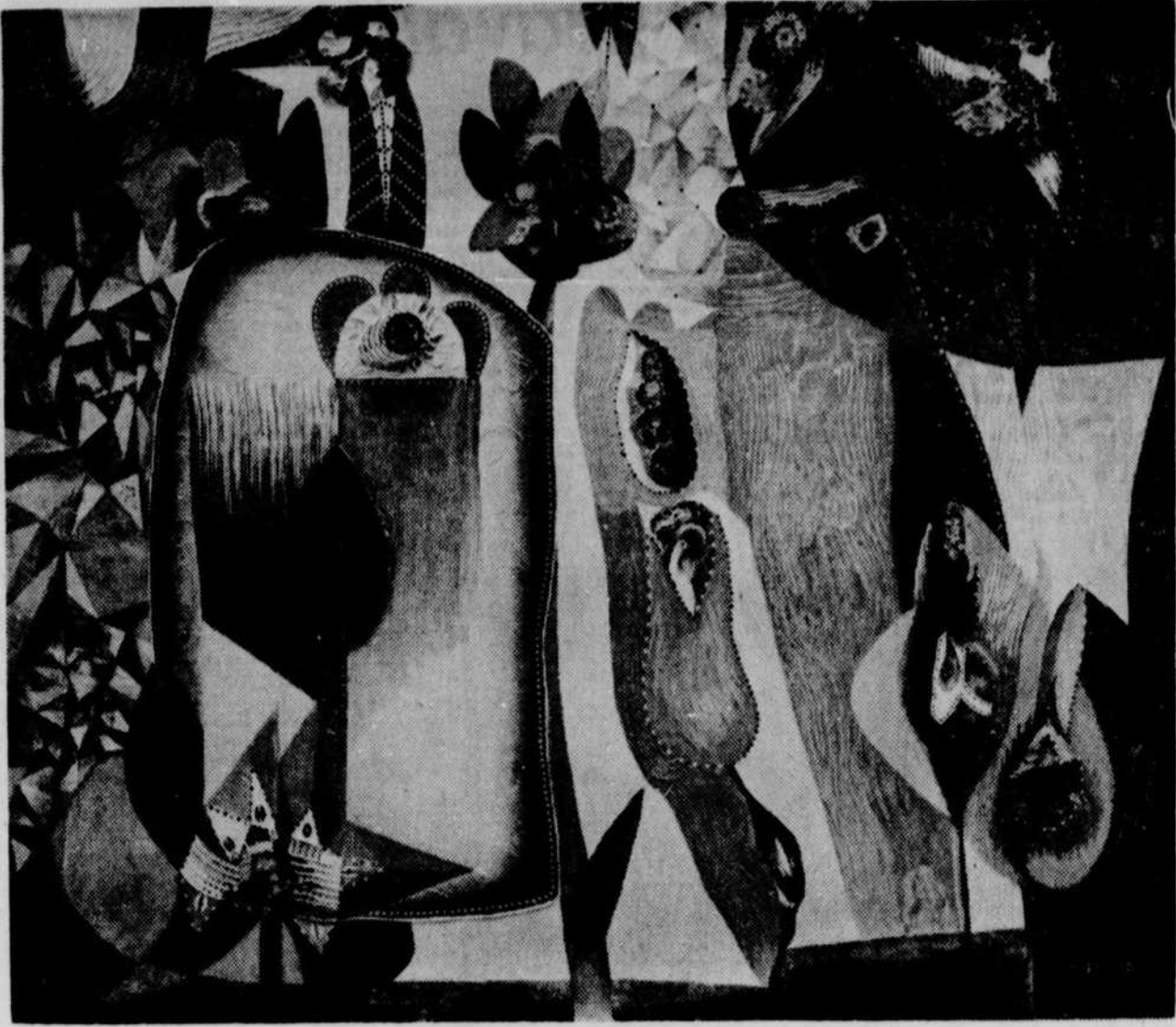
Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

☐ Incluez \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
 Patron no Tailles:
 Patron no Tailles:
 Nom:
 Adresse:



Alfred Pellán expose à Montréal

Alfred Pellán, dont l'œuvre a eu une grande influence sur la peinture québécoise, recevra l'hommage d'une exposition rétrospective au Musée des Beaux-Arts de Montréal jusqu'au 26 novembre.

Peu d'artistes, s'il s'en trouve, disent les spécialistes, ont fait autant que Pellán pour libérer la peinture canadienne. Les critiques sont du même avis. Ils disent que l'orage déchaîné par

Pellán devint un ouragan qui a balayé le pays.

L'exposition a été organisée conjointement par MM. Germain Lefebvre, du musée de Montréal, et André Marchand, du musée du Québec. Elle comprend 176 peintures, 75 masques et 16 costumes de théâtre.

M. David Carter, directeur du musée montréalais, voit en Pellán "le doyen des artistes québécois... un des artistes canadiens contemporains les plus importants".

En vue d'accéder au désir du peintre "de voir sa pensée définitive exprimée en toute latitude", dit M. Carter, l'exposition cerne plutôt l'œuvre peinte, à l'exclusion des dessins.

Lorsqu'il fut professeur à l'école des Beaux-Arts de Montréal en 1943, Pellán exposa des idées nouvelles sur l'art qui provoquèrent une scission parmi le corps enseignant et les élèves. Par la suite, les méthodes d'enseignement subirent des réformes radicales.

En 1955, il créait un précédent alors que le Musée national d'Art moderne de Paris lui consacrait une exposition rétrospective, la première à être accordée à un Canadien. A son retour à Montréal cependant, l'artiste suscitait une controverse autour d'une exposition qui avait lieu au hall d'honneur de l'hôtel de ville, sous les auspices du maire Drapeau.

Un conseiller municipal, ancien président du Comité de la moralité publique, protesta vigoureusement. Il accusa le maire d'avoir converti le hall en "porcherie" et se déclara "dégoûté au suprême degré" par certains tableaux.

Un ecclésiastique servit d'arbitre et l'on pria Pellán de retirer deux de ses dessins. Le peintre accepta.

Pellán est né à Québec en 1906. (En réalité, le nom s'écrit Pelland; ce n'est que vers 1930 que l'artiste supprime le "d" final et se met à signer Pellán parce que cela lui semble "plus plastique".)

Il n'a que 16 ans lorsque la Galerie nationale du Canada fait l'acquisition d'une de ses toiles. A 20 ans, il quitte sa ville natale pour continuer ses études de peinture à Paris. En 1935, on le retrouve à Paris, premier prix de la "Première grande exposition d'art mural". Il conçoit des affiches, dessine des motifs de tissus pour Schiaparelli et participe à des expositions de groupe.

En 1936, Pellán revient à Québec où, postulant à un emploi comme professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, il est refusé par les membres du jury qui craignent l'influence d'un peintre au goût aussi moderne. Il retourne aussitôt à Paris.

Trois ans plus tard, il expose dans la capitale française auprès de Picasso, Derain, Dufy et Dalí.

La guerre l'oblige à rentrer au pays et en 1943, il est chargé du cours supérieur de peinture à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, poste qu'il quitte en 1952.

Depuis, les œuvres de Pellán ont été exposées dans un grand nombre de pays.

En 1967, il devient Compagnon de l'Ordre du Canada et reçoit la médaille du Centenaire.

Les universités d'Ottawa, Laval et Sir George-Williams lui ont décerné des doctorats honorifiques.

Cette année, la Société Saint-Jean-Baptiste lui a attribué le prix Philippe-Hébert.

L'exposition s'étend de la période de 1930 jusqu'aux œuvres les plus récentes.

Seize costumes de théâtre, tirés de "La nuit des rois" de Shakespeare, font partie de l'exposition. Ces costumes furent créés pour le Théâtre du Nouveau Monde.

Lors des premières représentations de "La nuit des rois", Pellán appliqua lui-même les maquillages sur les visages des comédiens. Lorsqu'il fut décidé de montrer les costumes à Paris, il fit 26 masques correspondant aux personnages de la pièce. Son intérêt ayant persisté, 49 autres masques se sont ajoutés aux premiers.

Après le musée de Montréal, l'exposition ira à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, du 7 décembre au 8 janvier.

Parmi les prêteurs de l'exposition, il y a des institutions et des collectionneurs particuliers du Canada et du Musée national d'Art moderne de Paris.

Le nom de Jean Hamelin ajouté au Prix France-Québec

QUÉBEC — L'Association des écrivains de langue française, en accord avec le ministère des Affaires culturelles du Québec, vient d'accorder à l'unanimité le changement du titre "Prix France-Québec" pour celui de "Prix France-Québec Jean Hamelin".

Ce changement que l'on veut un hommage à la mémoire du journaliste et écrivain québécois bien connu,

a été suggéré par M. Robert Cornevin, président de l'Association des écrivains de langue française, et a recueilli un accord unanime.

On se souvient que Jean Hamelin a connu une carrière bien remplie dans le journalisme, ayant œuvré pendant 17 ans dans ce domaine, on lui doit également un roman: "Les occasions profitables" et deux ouvrages sur le théâtre au Canada

français. Il fut également, pendant plusieurs années, attaché culturel du Québec à Paris où il a accompli un travail considérable et la suggestion de M. Cornevin témoigne du bon souvenir qu'il a laissé derrière lui.

Le nouveau prix "France-Québec Jean Hamelin" sera attribué au printemps de 1973 et on a ajouté à la bourse de 2000 francs un voyage d'une semaine en

France au frais du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Ce séjour permettra à l'écrivain québécois choisi de se faire connaître en France et d'établir des liens avec les milieux littéraires français, ce qui, sans aucun doute, constitue, pour le récipiendaire du prix, un précieux avantage tout en favorisant l'épanouissement de la littérature québécoise à l'étranger.

Les lundis du Conservatoire de musique de Québec

LUNDI,
le 20 NOVEMBRE 1972,
à 20h.30

PROGRAMME

CLASSE de COMPOSITION:
PIERICK HOUDY,
professeur

DANIELLE TURGEON:

— Quatuor I,
— Quatuor II,

pour flûte, hautbois,
clarinette et basson.
André Picard, flûte
Marie Bélanger, hautbois
Françoise Grenier, clarinette
Gaétan Laberge, basson
(professeur)
— Duo pour cor
et trompette
Guy Carmichael, cor
Gilbert Blais, trompette
FRANÇOIS DUGAL:

— Sonate pour saxophone
et vibraphone

Maurice Bouchard,
saxophone
Raynald Drouin, vibraphone
DENIS BEDARD:
— Méditation
— Divertissement
Louise Delisle, piano
— PAUSE —
MARTIN PERRON:
— Sonate pour flûte
et piano, — modéré
— calme — vif
André Picard, flûte

Madeleine Bernier-Magnan,
piano (répétiteur)
MARC BOLDUC:
— Quatuor pour
saxophone, cor,
trompette et trombone
Marc Bolduc,
saxophone ténor
Guy Carmichael, cor
Clément Pélipin, trompette
René Caplette, trombone
GILLES CHAREST:
— Au clair de la Lune,
près d'un ruisseau,

Opus 5
Gilles Charest, piano
FRANÇOIS DUGAL:
— Quatuor de saxophones
sur des thèmes du folklore québécois
Maurice Bouchard,
saxophone soprano
Alain Couet,
saxophone alto
François Dugal,
saxophone ténor
Marc Bolduc,
saxophone baryton.

Concours à Radio-Canada

La radio de Radio-Canada organise un concours de textes dramatiques radio-phoniques, OUVERT À TOUS. L'auteur de l'œuvre choisie par le jury se méritera un prix d'une valeur de \$3,000 dont \$1,000 en argent, 2 billets aller-retour Montréal-Paris et la diffu-

sion de son œuvre sur toutes les radios de la communauté radiophonique de langue française... Procurez-vous la formule d'inscription aux bureaux de CBV, au Palais Montcalm ou en composant 656-9440, poste 530.

Le corps vêtu de mots

Jean-Claude Dussault, Montréal, Editions du Jour, 1972, 159 p. Sept chapitres habilement nommés constituent la substance du livre de Jean-Claude Dussault. D'aucuns y verront un plaidoyer pour la jouissance pure et simple, d'autres, une invitation à redécouvrir un moi original par delà les structures culturelles, religieuses et politiques qui "habillent" le corps pour finalement aliéner la personne au profit d'abstractions vides de sens et dépourvues de liens véritables avec l'animal pensant qu'est l'homme. Celui-ci est devenu un animal dénaturé, un animal

encombré d'une multitude d'instruments qui trahissent le déséquilibre d'un cerveau énorme dans un corps dont les possibilités d'ouverture et de communion avec le milieu naturel d'où il est issu vont s'atrophiant.

Le livre de Jean-Claude Dussault n'est pas facile puisqu'il tente de faire la synthèse des idées modernes et de la pensée orientale. Il ne faut cependant pas voir dans cette remarque un reproche adressé à l'auteur. Il s'agit au contraire d'un jugement de valeur positif. Le Corps vêtu de mots représente

avant tout le résultat d'une prise de conscience que beaucoup de contemporains sont en train de faire et que Jean-Claude Dussault traduit pour eux: "Notre siècle a tout appris. Il n'en a plus que sur l'essentiel: la connaissance de l'homme" (p. 10).

Solidement documenté, écrit dans une langue correcte, le Corps vêtu de mots s'impose par la qualité de la pensée qui l'anime et la réflexion qu'il suscite. Passons sous silence une incoherence grammaticale: "...comme la plante qui meurt (sic) et renaît mille fois..." (p. 75).

En vedette aux Grands concerts

MONTREAL — (P.C.) — M. Calvin Shieff et Walter Joachim, respectivement premier violon et premier violoncelle de l'Orchestre symphonique de Montréal, seront les vedettes des prochains Grands Concerts, sous la direction de Franz-Paul Decker, les 21 et 22 novembre, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

De retour de Cologne, sa ville natale, où il a été invité à diriger trois concerts, Franz-Paul Decker donnera, en première la Sérénade no 7 "Haffner" de W. A. Mozart. Alors âgé de 21 ans le jeune Mozart a écrit cette œuvre à Salzbourg, à l'occasion du ma-

riage d'Elisabeth Haffner, fille du gourgmestre de la même ville. La partition comprend plusieurs passages réservés au violoncelle, qui seront interprétés par le premier violoncelle de l'Orchestre.

Ces concerts permettront aussi d'entendre à nouveau, l'émouvant "Schelomo", de Ernest Bloch, choisi pour célébrer le 25e anniversaire de l'Etat d'Israël. Sous titres "Rhapsodie" pour violoncelle et orchestre, la partie solo sera interprétée par Walter Joachim, premier violoncelle depuis 20 ans, à l'Orchestre. Monsieur Joachim a déjà fait la même œuvre sous la direction de Rubin Mehta.

Une exposition inusitée

QUÉBEC — Le ministère des Affaires culturelles du Québec présente, à la Bibliothèque nationale, au 1700 de la rue Saint-Denis, à Montréal, une exposition d'un caractère assez inusité intitulée "Défets de livres illustrés par les peintres et les graveurs de l'Ecole de Paris".

Il s'agit en fait d'illustrations de volumes réalisées par des peintres et sculpteurs célèbres de l'école de Paris.

Les peintures et les sculptures de ces artistes sont généralement bien connues partout et font l'orgueil des musées et des collectionneurs privés les plus célèbres. Ces œuvres ont souvent pu être admi-

rées par les amateurs grâce à des expositions organisées avec un soin remarquable. Mais on connaît par contre très peu les livres qu'ont illustrés ces artistes. Ces chefs-d'œuvre qui se trouvent dans les plus fameuses bibliothèques publiques ou privées à travers le monde offrent une authenticité absolue et le public a très rarement l'occasion de pouvoir les admirer.

C'est pourquoi, on a voulu rassembler un certain nombre de ces œuvres précieuses pour les montrer au public en les exposant, un peu comme des tableaux, accrochés au mur côté à côté, ce qui fait le caractère un peu inusité de cette exposition.

Cette manifestation a été organisée par le ministère des Affaires culturelles grâce à la collaboration des services culturels du gouvernement français.

Tous les Québécois pourront admirer ces œuvres d'art puisque l'exposition circulera à travers le Québec jusqu'au mois de février 1973:

15 novembre au 14 novembre 1972, Bibliothèque nationale Montréal; 30 novembre au 31 décembre 1972, Musée du Québec, Québec; 7 janvier au 14 janvier 1973, Centre culturel, Trois-Rivières; 19 janvier au 26 janvier 1973, Centre culturel Sherbrooke; 31 janvier au 7 février 1973, Centre culturel Jonquière.

LA LIBRAIRIE DE

L'Action

. SUGGESTION .

Le choix de vos cadeaux des fêtes vous laisse songeur ?

Voici une solution originale

OFFREZ UN

LA LIBRAIRIE DE

L'Action

CHEQUE-LIVRE SPECIMEN

OFFERT PAR

Disponible en billets de \$5.00 et \$10.00

AU PLAISIR DE RECEVOIR UN LIVRE VOUS AJOUTEREZ CELUI DE LE CHOISIR...

Offrir un chèque-livre...
Ça c'est une idée cadeau

La Librairie de l'Action
3, Place Jean-Talon
Québec 2, Qué.

Veuillez me faire parvenir chèques-livres, soit
..... en billets de \$5.00 et en billets de \$10.00
Ci-inclus mon chèque au montant de \$

Nom

Adresse Signature

Place Jean-Talon
Tél. 684-8841

L'Action

Place Laurier
Tél. 684-1021

AUCTIONS & NEERS Tel: (403) 282-5719

Les libéraux et le français Faute d'un débat en Chambre un débat en plein congrès

Par Paul LONGPRE

MONTREAL (P.C.) — Le débat linguistique que les péquistes cherchent désespérément à susciter à l'Assemblée nationale a eu lieu en fin de semaine au 17e congrès annuel du Parti libéral, à cette différence près que ce sont les jeunes libéraux qui ont joué le rôle de l'opposition.

Le congrès a en effet ratifié dimanche une résolution portant sur la politique linguistique qui s'apparente étroitement à celle que le leader parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, a formulée dans un projet de loi sur la langue d'enseignement qu'il entend débattre en Chambre mercredi.

Cette résolution avait donné lieu la veille à un débat très animé à l'atelier de l'éducation où un millier de militants et d'observateurs s'étaient entassés. La question linguistique a d'ailleurs dominé tout ce congrès et elle a certainement mis dans l'embarras le premier ministre Bourassa.

RESOLUTION
Imposant un délai de trois

mois au gouvernement, les militants ont proposé la solution suivante au problème linguistique québécois qui confronte à l'intérieur même du parti, francophones, anglophones et immigrants.

— Obligations pour les futurs immigrants d'inscrire leurs enfants à l'école française jusqu'au secondaire inclusivement. Préalablement, ces derniers devront avoir été informés que la langue française est prioritaire au Québec.

— Enseignement de l'anglais dans toutes les écoles du Québec à partir de la deuxième année du cours élémentaire.

— La religion ne doit pas constituer un facteur déterminant quant à l'inscription d'un élève à une institution d'enseignement.

— Finalement, d'ici trois mois le gouvernement Bourassa doit procéder à une nouvelle législation sur la langue à la lumière de cette résolution et des recommandations du rapport Gendron.

REACTION

Le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa a interprété

cette orientation des militants comme un "élément de la situation" dont il aura certainement à tenir compte. A l'atelier de travail et en assemblée plénière il a fait savoir que le problème de la langue suscite des difficultés dans bien d'autres secteurs que celui de l'éducation.

Pressé de questions par les journalistes sur les exigences du délai de trois mois, il a refusé de s'engager avant d'avoir en main tous les éléments que pourront lui apporter le rapport de la commission Gendron. Ce rapport d'enquête sur la situation de la langue au Québec doit lui être remis à la fin de décembre.

Bien plus, le premier ministre a refusé d'établir un échéancier. Il ne peut promettre pour le moment que cette question sera résolue avant les prochaines élections, que l'on peut normalement prévoir pour 1974.

Un des promoteurs de cette résolution, un jeune militant libéral, a carrément posé le

DEBAT

problème: "la question linguistique sera encore plus chaude en 1974. L'Union nationale, si elle n'est pas battue en 1970 parce que le régime d'indécision".

Tout au long du débat en atelier, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier a observé le mystisme le plus complet, sans donner aucun signe d'impatience. Un seul député libéral est intervenu, M. Paul Berthiaume, Napierville-Laprairie, pour souligner que ce problème vieux de 100 ans a été "charrié par les Québécois, avec l'émotivité qu'on leur connaît, depuis l'adoption de la loi 63".

Faisant échos aux volontés exprimées par de nombreux militants anglophones, il a souhaité que la discussion de ce problème soit remise à plus tard.

Le premier ministre Bourassa n'est pas intervenu dans le débat. Mais son arrivée bien calculée en fin d'après-midi au moment où les esprits s'échauffaient a contribué à ramener chez les militants qui se préparaient à fêter en soirée deux années de pouvoir.



Action politique

Par Antoine DROLET

Le Haut-commissariat, c'est quoi?

Depuis l'ouverture de la Chambre le 31 octobre dernier, le ministre de l'Éducation et son adjoint parlementaire, le député de Vaudreuil-Soulanges ont reçu une série de questions concernant le fameux Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et plus spécialement sur l'item qui fait les manchettes des journaux depuis quelque temps, soit le retrait des Jeux d'Hiver de 1972, la transformation de la CSQ et la chicane dans Mission-Québec 1976. On parle même dans certains milieux de l'abolition des Jeux d'été.

En un mot, ça val mal en "étoile". Il est curieux de voir, en 1972, le retrait de ces Jeux, lorsque l'on sait que, l'an dernier, pour la première fois, ce fut un véritable succès, puisqu'ils ont permis à un grand nombre de jeunes de faire du sport librement et surtout d'apprendre comment faire du sport à la veille des Jeux Olympiques de 1976. Nous trouvons impensable que le Gouvernement vienne nous dire en pleine Chambre que la seule raison qui l'empêche de concrétiser ces Jeux d'Hiver et de voir fonctionner ce Haut-Commissariat est le manque d'argent. C'est toujours cette fameuse question du manque d'argent, alors qu'on sait bien que, par un budget, assez raisonnable, le Haut-Commissariat aurait pu certainement faire ces Jeux d'Hiver de 1972.

De là, la véritable question nous vient à l'esprit: Qu'est-ce qui se passe au Haut-Commissariat? Comment se fait-il qu'un front commun ait été formé justement pour le maintien de ces Jeux d'Hiver et que le Gouvernement s'en soit moqué magistralement. Ce front commun groupe, à Montréal, toutes les fédérations de sports d'Hiver. Il a fait parvenir au ministre de l'Éducation six télégrammes dans lesquels on demandait: Qu'est-ce qui se passe? Comment se fait-il que les Jeux d'Hiver n'ont pas lieu? A chacun des télégrammes, un monsieur Gignac, secrétaire du ministre, a accusé réception mais ni monsieur Cloutier, ni monsieur Phaneuf n'ont donné de réponse claire et précise par la suite. Qu'est-ce qui se passe encore une fois? Nous ne le savons pas. Tout ce que nous savons, c'est qu'il y a des démissions régulières; démissions et mécontentements dans cet organisme gouvernemental.

Nous aimerions connaître véritablement le fond de l'histoire et nous apprécierions savoir quand le ministre et son adjoint parlementaire mettront de l'ordre comme ils nous l'ont promis lors de l'étude des Crédits du ministère de l'Éducation.

Les preuves sont maintenant faites. Il n'y a absolument rien qui bouge au Haut-Commissariat. Ça tourne en rond. On ne peut pas accuser le député de Vaudreuil-Soulanges, ni l'ancien responsable du Haut-Commissariat, le député de Fabre. Ils sont peut-être les deux seuls dans ce Gouvernement qui connaissent ce que sont les sports et les loisirs mais, ils semblent bloqués par quelqu'un. Si ce n'est pas le Gouvernement ou un ministre en particulier, c'est peut-être une personne en titre au Haut-Commissariat. Il semblerait qu'il y ait un dossier assez accablant contre un haut fonctionnaire. Il y a certainement quelque chose qui bloque quelque part. Cela ne fait que tourner en rond. Il n'y a rien qui bouge. La preuve est exposée dans tous les journaux! Il n'y a pas une semaine qui se passe sans qu'on ait des nouvelles de cette inaction dans cet organisme. Les démissions se font toutes avec fracas. Il y a un air irrespirable semble-t-il.

En terminant, nous demandons au Responsable du Haut-Commissariat de donner les véritables raisons pour lesquelles les Jeux ne se font pas. Sinon, qu'il les fasse. Nous lui demandons également de convoquer la Commission parlementaire afin que toutes ces fédérations puissent venir se faire entendre. Peut-être qu'à ce moment-là, le chat sortira du sac.

Comme toute la population du Québec, on a notre "voyage" de voir là aussi des pertes d'argent inutiles, alors qu'on devrait affecter au Haut-Commissariat un budget raisonnable, substantiellement supérieur à ce qu'il est présentement. De cette façon, nous pourrions voir dans notre province, un organisme vraiment sérieux s'occuper des Sports et Loisirs, de sorte que l'on se voit assurée une participation sérieuse et intelligente aux Jeux Olympiques de 1976.

Castonguay doit intervenir pour expliquer ses politiques sociales

MONTREAL (P.C.) — Appelés à se prononcer sur les grandes politiques du gouvernement Bourassa, les militants libéraux ont formulé en fin de semaine des critiques sévères sur les programmes d'aide sociale.

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a dû intervenir très fréquemment pour expliquer ses politiques et imposer une attitude "réaliste" aux mécontents.

Plusieurs résolutions proposaient de mettre fin aux programmes qui "encouragent les parasites sociaux". A l'opposé, bon nombre de militants auraient voulu que le gouvernement se montre plus généreux envers certaines catégories de défavorisés.

Aux premiers, le ministre Castonguay a suggéré de tenir compte de la fraude bien plus importante à laquelle peuvent se livrer les classes favorisées de la société à l'égard du fisc. Aux autres, il a fait valoir que les efforts du gouvernement en matière d'aide sociale avaient été très importants au cours des dernières années. On ne saurait se montrer beaucoup plus généreux, a-t-il expliqué, sans compromettre les autres secteurs qui réclament des investissements du gouvernement.

Au sujet du projet québécois d'allocation familiale qu'il se propose d'instaurer, M. Castonguay a d'autre part annoncé que ces prestations seraient versées à tous les foyers mais que le caractère "sélectif" du programme sera maintenu par le jeu de l'impôt sur le revenu. Le programme original prévoyait que les allocations seraient versées en fonction du salaire familial et du nombre d'enfants.

Travail

A la suite des nombreux conflits de travail qui ont marqué l'actualité québécoise cette année, plusieurs résolutions pro-

posaient des mesures visant à atténuer la force de frappe des centrales syndicales.

Sans que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer ait eu à intervenir sur des questions de fond, ce sont des militants libéraux qui se sont chargés de démanteler cette réaction. De l'avis de ces derniers, le gouvernement Bourassa a déjà été forcé par les événements à prendre des mesures impopulaires dans les milieux syndicaux. Une attitude carrément anti-syndicale ne ferait que jeter de l'huile sur le feu.

Ainsi, une résolution voulait que toute personne qui a encouru une condamnation criminelle au cours de son mandat ne puisse conserver un poste de direction à l'intérieur d'un syndicat. Cette résolution et plusieurs autres de même nature, qui visaient manifestement les trois présidents syndicaux actuellement aux prises avec la justice, ont été défilées avant d'être soumises à l'Assemblée plénière.

Il s'est d'ailleurs trouvé quelques avocats libéraux pour faire valoir que les condamnations encourues par MM. Pélissier, Larbette et Charbonneau n'étaient

pas de nature criminelle, au sens juridique, mais avaient été imposées en vertu du code de procédure civile.

Justice
La crise syndicale de mai a également eu ses répercussions à l'atelier qui était chargé d'étudier les questions de justice. Là aussi, sans que M. Jérôme Choquette n'ait à s'en mêler, des militants ont défendu la ligne "libérale" et ont fait rejeter plusieurs propositions pressives à l'égard des syndicats ouvriers.

Fait à noter, les travaux de cet atelier ont démontré que le climat social du Québec s'est largement stabilisé au cours des derniers mois. Ainsi, une résolution réclamant l'instauration d'une loi "anti-asseurs", c'est-à-dire une loi faisant porter aux organisateurs d'une manifestation la responsabilité des dommages à la propriété qui pourrait en découler, a été rejetée presque unanimement comme étant une mesure "réactionnaire et anti-libérale".

Les congressistes ont longuement discuté de l'instauration au Québec de tribunaux de la famille. Plusieurs résolutions adoptées réclamaient des tribu-

naux qui seraient habilités à trancher toute question relative à la famille tant en matière pénale que civile.

Affaires municipales
Dans le domaine municipal, le ministre Maurice Tessier a reçu un appui inconditionnel des militants libéraux sur sa politique de regroupement municipal, particulièrement critiquée en milieu rural. Les délégués ont également réclamaient le premier ministre Bourassa à prendre "en main" ce secteur de la réforme municipale.

Les délégués ont adopté pratiquement à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement d'accélérer les fusions des municipalités, rurales, bien que M. Bourassa ait décidé il y a deux semaines de maintenir le statu quo sur cette question.

Il s'est également prononcé en faveur d'une résolution qui demandait à l'Assemblée nationale d'adopter des mesures législatives permettant aux contribuables de déduire de leur impôt sur le revenu toutes les taxes municipales et scolaires.

Le provincial demandera un coup de main du fédéral pour aider la CUM

MONTREAL (P.C.) — Au cours de deux interviews successives accordées en fin de semaine à

urbaine de Montréal, M. Laurence Hanigan, a déclaré que le gouvernement du Québec, qui a promis une contribution financière au budget de la police intégrée de l'île de Montréal, va essayer maintenant d'obtenir une aide financière du gouvernement fédéral.

En effet, dit-il, des représentants provinciaux auront des entretiens avec ceux du gouvernement fédéral à ce sujet, dans le cadre de la conférence tripartite - fédérale, provinciale, municipale - qui inaugure aujourd'hui ses travaux à Toronto.

Rappelant les déclarations du ministre de la Justice M. Jérôme Choquette, M. Hanigan affirme que la contribution provinciale au budget de la police de la CUM se fera sur une base permanente. Le montant n'a pas encore été annoncé.

L'intégration de la police sur l'île de Montréal a fait l'objet de nombreuses et vigoureuses critiques de la part des banlieues montréalaises qui estiment que sous le nouveau régime elles bénéficieraient moins des services de police, tout en payant davantage.

Fonctions de la police

De l'avis de M. Hanigan, en acceptant d'apporter une contribution financière, "le gouvernement reconnaît que les services de police de la CUM accomplissent dans leur travail régulier des tâches qui sont à proprement parler de juridiction provinciale ou fédérale".

"Les policiers, par exemple, dit-il, font du travail de sûreté ils forment des escouades spéciales, pour lutter contre les stupéfiants, notamment. Enfin, ces travaux ne dépendent sûrement pas des lois municipales et il est bon que le gouvernement accepte ce principe et qu'il accepte, en même temps, de participer à leurs coûts".

L'Allier envisage la création d'un journal gouvernemental

Par Jacques BOUCHARD

MONTREAL (P.C.) — Le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier envisage de créer prochainement un journal gouvernemental visant à informer adéquatement la population sur les gestes administratifs posés par le gouvernement.

M. L'Allier a fait cette déclaration au 17e congrès annuel du Parti libéral qui se tenait en fin de semaine à Montréal, alors qu'il prenait la parole devant des militants réunis en atelier afin de discuter des affaires du parti.

M. L'Allier a précisé que ce projet était actuellement à l'étude à son ministère et qu'il sera soumis au Conseil des ministres d'ici quelques semaines. Il espère voir la réalisation de cette communications en 1973. Le rôle de cette publication gouvernementale, a poursuivi le ministre, sera de vulgariser les lois et les projets du gouvernement et faire en sorte que tous les citoyens puissent comprendre ce qui se passe à Québec.

"Ce genre de publication, qui pourrait paraître par exemple deux fois par mois, devra être diffusé très largement et pourra être vendu éventuellement dans les kiosques à journaux.

"Nous nous inspirons de la documentation française qui fonctionne déjà depuis quelques années afin de préparer notre recommandation. Nous répondrons ainsi non pas uniquement à un vœu des militants libéraux mais à un besoin exprimé par l'ensemble des citoyens du Québec, que

j'ai rencontrés à toute sorte d'occasion", a souligné M. L'Allier.

M. L'Allier a poursuivi en notant qu'actuellement les législations sont très complexes, inaccessibles et incompréhensibles pour la majorité des citoyens.

"Dans la mesure où un gouvernement travaille pour la population il doit l'informer adéquatement des mesures qui la touchent directement. Et, de continuer M. L'Allier, nous devons dire clairement aux citoyens comment se servent de l'État qu'ils se sont donné".

Expliquer

Selon M. L'Allier, cette publication ne serait pas un concurrent aux journaux, qui font selon lui, un excellent travail dans le domaine des nouvelles alors que la publication gouvernementale, elle, sera consacrée exclusivement à expliquer les gestes administratifs du gouvernement.

Tout en reconnaissant que cet instrument pourrait être une arme dangereuse dans les mains du gouvernement qui pourrait s'en servir comme un moyen de propagande, M. L'Allier a soutenu que c'était là un risque qu'un gouvernement responsable devait assumer.

A ce sujet, M. L'Allier suggère que la Commission parlementaire des Communications se réunisse régulièrement 3 ou 4 fois par année, à date fixe et en dehors de la volonté du gouvernement, afin d'étudier l'action du parti au pouvoir en ce domaine et la critiquer si nécessaire.

Le conflit au CEGEP St-Hyacinthe risque de s'étendre davantage

ST-HYACINTHE (P.C.) — Les professeurs et les administrateurs du campus Sorel-Tracy du CEGEP régional Bourgeois ont mis sur pied un comité paritaire dans le but de tenter un rapprochement entre leurs homologues du campus Saint-Hyacinthe, où les cours sont suspendus depuis bientôt deux semaines.

Le premier geste du comité, formé de trois professeurs et de trois administrateurs, sera de rencontrer, demain soir, les membres du conseil d'administration représentant le milieu de Sorel-Tracy.

Des représentants des trois régions, Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy et Drummondville — siègent en effet au conseil d'administration du CEGEP régional.

Les éducateurs du campus Sorel-Tracy craignent de voir le conflit de Saint-Hyacinthe s'étendre aux trois campus du collège.

Pendant ce temps, le conflit demeure entier à Saint-Hyacinthe. Les étudiants poursuivent

toujours leur grève dans le but d'obtenir la nomination d'un commissaire enquêteur par le ministère de l'Éducation.

En plus des deux animateurs congédiés depuis le début du conflit — Mlle Madeleine Jacques et Gilles Gauvin — six professeurs, particulièrement actifs dans le syndicat, viennent d'être suspendus temporairement.

La direction doit annoncer d'autres sanctions à la réunion du comité de relations professionnelles qui se tiendra demain.

Le directeur général du CEGEP, M. Henri-Paul Girouard, et le directeur du campus, M. Jules Cormier, ont rencontré les professeurs de Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

Le comité de négociation des professeurs exige, entre autres, la réintégration immédiate des deux animateurs congédiés et des six professeurs suspendus.

La direction annoncera aujourd'hui s'il y a lieu ou non de poursuivre les négociations.

La Sportive d'un CHIC...

... et d'un confort incomparable !
EN SUEDE tan, brun, mauve.
EN CUIR tan.

Chaque doublure, Semelle de 1/2 pouce en crêpe naturel.

\$19.99

Par la poste \$20.74 plus 8% taxes.

CHAUSSURES Gagnon

260 EST. RUE ST JOSEPH
180 OUEST, RUE ST VALLIER — 568, 3e AVENUE

CEGEP DE LIMOILOU

COURS du SOIR pour ADULTES

HIVER 1973

ADMISSION : Nouveaux étudiants
N.B. : Les anciens étudiants qui n'ont pas suivi de cours pendant la session Hiver 1972 (1 an) ni depuis, doivent présenter une nouvelle demande.

N.B. Date limite pour présenter une demande d'admission pour la session débutant en janvier : Le 1er décembre 1972

INSCRIPTION : 4 et 5 janvier 1973 (jour et soir) 6 janvier 1973 (jusqu'à midi)

DEBUT DES COURS : 22 janvier 1973

RENSEIGNEMENTS :
Pour recevoir le prospectus, la liste des cours offerts ou une formule de demande d'admission, adressez-vous à :

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE
Collège de Limoilou
801, 12e Rue, Québec 3
Tél. : (418) 529-2531 — postes : 223, 224

LES SPORTS

L'Action Québec

64e année, No 370
Lundi,
20 novembre 1972

Le Spécialiste du Stylo
"ARTICLES de BUREAUX"
St-Roch
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223
Place Laurier
651-4316

Les Nordiques ont connu leur pire joute à New York, perdant 7-1

par REAL LABBE

NEW YORK (De notre envoyé) Un revers de 7-1, il fallait que ça arrive et heureusement c'est sur la route que s'est produit le désastre. Les Raiders ont profité de la visite des Québécois au Madison Square Garden pour mettre fin à une série de cinq revers d'affilée alors que les hommes de Maurice Filion subissaient leur seconde défaite consécutive. Qu'est-il arrivé? Est-ce que les Nordiques ont tellement mal joué, ou est-ce que les Raiders ont joué au-dessus de leur tête?

"Ca me faisait penser un peu à la première rencontre de la saison, à Cleveland, a commenté Maurice Filion, vous vous rappelez, on n'avait pas touché à la rondelle. C'est exactement ce qui s'est produit cet après-midi". Les équipiers de Camille Henry ont réellement pris le contrôle du jeu en mains dès la première minute et les Nordiques n'ont pas été capables de suivre. Celui qui a été le plus malchanceux dans cette défaite, a été le gardien Serge Aubry qui a accordé sept buts en deux périodes, avant d'être remplacé par Jacques Lemelin.

Serge ne méritait certes pas un tel traitement et il était visible qu'il avait été fatigué par la première rencontre. Maurice Filion l'a utilisé mercredi soir à Québec et c'est encore lui qui était devant les filets jeudi soir à Minnesota, après un voyage des plus fatiguants. Quand on sait toute la tension que doit supporter Aubry depuis le commencement de la saison, il n'est pas éton-

nant qu'il ait eu beaucoup de difficultés. D'ailleurs, les joueurs de défense n'ont pas tellement aidé leur cerbère qui a eu à affronter les puissants tirs des Sheehan, Ward, Ferguson et Peacosh.

Les Raiders ont profité de la première punition du match, à Pierre Roy, pour prendre les devants avec le treizième filet de Bob Sheehan. Ce dernier a capté une passe du capitaine Norm Ferguson pour déjouer le cerbère des Nordiques. Quatre minutes plus tard, c'était au tour de Ferguson de faire scintiller la lumière rouge avec son neuvième sur une assistance de Gene Peacosh. Quelques secondes plus tard, Bill Speer écopait d'une mineure et les Nordiques avaient une première chance d'envoyer un jeu de puissance mais le gardien Pete Donnelly a résisté.

A la douzième minute, pendant que les Québécois avaient un autre avantage numérique, ils ont vu les Raiders enregistrer un troisième but, Ron Ward en a été l'auteur avec l'aide de Brian Bradley. Puis Bob Sheehan marquait le deuxième de la soirée aidé de Speer et Ferguson, pour donner une avance de 4-0 aux Raiders.

James Cooper lâche les Blazers

PHILADELPHIE — Un désaccord au sujet des politiques de gouvernement de l'équipe a causé une scission irrévocable entre James Cooper, le président des Blazers de Philadelphie, de l'Association mondiale de hockey et Bernard Brown, le détenteur de la majorité des parts du club.

Cooper a déclaré samedi qu'il quitterait immédiatement comme président de l'équipe et qu'il vendrait ses parts minoritaires à Brown, le premier janvier.

"Une divergence entre M. Brown et moi-même au sujet de la gestion du club a nécessité l'abandon de l'un des deux", a ajouté Cooper.

Les propriétaires des Blazers ont investi une somme de deux millions et demi sur une période de cinq ans pour les services de Derek Sanderson. Ils ont aussi donné \$700,000, pour Bernard Parent et environ \$100,000 pour John McKenzie.

Un seul but

Après que les Newyorkais eurent pris les devants 5-0 avec un filet marqué par Gene Peacosh au début de la période médiane, les Nordiques ont réussi ce qui devait être leur unique filet du match. Alain Caron y est allé de son sixième but de l'année et son cinquième en trois rencontres, sur des passes de Jean-Guy Gendron et Michel Parizeau, pour éviter le pire aux Nordiques. Ron Ward a marqué une autre fois à 12:59 puis Gary Peters a été chassé pour quatre minutes mais les Nordiques n'ont pu profiter de cet avantage numérique. Quand Peters est sorti du pénitencier, il n'a pas mis de temps à obtenir une assistance sur le septième but des Raiders, celui de Peacosh, son sixième de la présente campagne.

Lemelin dans les buts

Maurice Filion a décidé d'accorder un repos bien mérité à son as gardien de buts pour la troisième période et il a fait appel aux services de Jacques Lemelin. Ce dernier a bien répondu et il a réussi à blanchir les Raiders pendant les vingt dernières minutes. Pendant les Nordiques ne pouvaient venir à bout de Pete

Donnelly avec 24 lancers au cours de la rencontre.

Un échange

Le gérant-général des Nordiques, Marius Fortier, était à St. Paul, au Minnesota dans le but de discuter d'un échange avec Marcel Pronovost le pilote des Cougars de Chicago. Le gros nom dans cette transaction est celui de Rosaire Palement et les Nordiques seraient prêts à céder jusqu'à trois joueurs pour obtenir ce robuste ailier droit.

SOMMAIRE

Première période
1-New York, Sheehan (13) 12:22
(Ferguson)
2-New York, Ferguson (9) 2:46
(Peacosh) 6:35

3-New York, Ward (13) 12:22
(Bradley)
4-New York, Sheehan (14) 14:44
(Speer, Ferguson)
Punitions: Roy 0 1:00, Speer NY 6:42, Douglas NY, Gendron Q 7:11, Peters NY 10:30, Roy Q, Sheehan NY 15:17.
Deuxième période
5-New York, Peacosh (5) 1:53
(Ferguson, Block)
6-Québec, Caron (6) 9:27
(Gendron, Parizeau)
7-New York, Ward (14) 12:30
(Bradley, Rivers)
8-New York, Peacosh (6) 18:17
Punitions: Peters NY min. doubles, 14:09, Gendron Q 16:22, Yvette Q 16:56.
Troisième période
Aucun but
Punition: Blain K 10:48.

Lancers par: Québec 11 7 6 - 24
New York 14 6 9 - 29
BUTS: Lemelin, Québec;
Donnelly, New York.
ASSISTANCE: 4,124.



André Gaudette s'est étendu de tout son long pour tenter d'arrêter une attaque des Raiders de New York, samedi après-midi, mais son geste a été inutile. Ron Ward (6) a pu passer la rondelle par-dessus le bâton de Gaudette. Ward y est allé de deux buts, de même que Gene Peacosh et Bob Sheehan dans la victoire de 7-1 des Raiders sur les Nordiques.

(Téléphoto: UPI)

Bobby Hull y va de deux buts et conduit les Jets à un gain de 4-3

LOS ANGELES (PA) — Bobby Hull a enfilé ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, pour contribuer à une victoire de 4-3 des Jets de Winnipeg contre les Sharks de Los Angeles.

et Brad Selwood complétaient leur victoire de 3-2 sur Ottawa. Wayne Carleton et Guy

Trotter pour les Nationals. John McKenzie, André Lacroix, Don Herriman et John

Ailleurs dans l'A.M.H.

SAMEDI
MINNESOTA 5, PHILADELPHIE 4
Assistance: 5,309.

Première période:
1-Philadelphie: McKenzie 1er (Plumb, Lacroix) 8:31
2-Philadelphie: Lacroix 7e (Herriman, Gravel) 17:21
Punitions: Herriman P 2:01, Plumb P 3:11, Cardiff P, Liholm M 7:17, Ball M 8:24, Bennett P, Konik M 18:29.
Deuxième période:
3-Minnesota: Antonovich 6e (Konik, Ball) 5:29
4-Minnesota: Connely 9e (Speer, Sanders) 8:14
5-Philadelphie: Herriman 4e (Lacroix, McKenzie) 8:24
6-Minnesota: Hampson 4e (Klitt, Parise) 14:50
Punitions: McKenzie P 3:25.
Troisième période:
7-Philadelphie: Gravel 1er 8:52
8-Minnesota: Morrison 3e (Speer, Christiansen) 12:16
Punition: McKenzie P 10:37.
Période supplémentaire:
9-Minnesota: MacMillan 4e (Antonovich) 1:25
Aucune punition.

Lancers par: Minnesota 8 12 9 - 31
Philadelphie 13 9 15 - 37
Gardiens: McCarlan, Minnesota; Pailhé, Philadelphie.
Assistance: 5,472.

NOU-ANGLETERRE 3, OTTAWA 3

Première période:
1-Ottawa: Carleton 10e (Trotter, Clunie) 3:50
2-Nou-Angleterre: Hyndman 1er (Williams, Selby) 13:33
Punitions: Hurley NA 3:25, Stephenson Ot 4:22, Donnelly Ot 6:46, Hundman NA 6:18, Simpson Ot 13:07, French NA 19:31.
Deuxième période:
3-Ottawa: Trotter 10e (Carleton, Clunie) 1:03
4-Nouvelle-Angleterre: Selwood 3e (Sheehy) 1:56
5-Nouvelle-Angleterre: Caffery 7e (Dorey, Selwood) 16:24
Punitions: Donnelly Ot, mineurs, 16:00, 16:25, Stephenson Ot 8:44, Warr Ot, Webster NA 9:32, Meloff Ot, Sheehy NA 11:03, Ley NA, 12:34.
Troisième période:
Aucun but.
Punitions: Cunningham Ot 12:11, Hurley NA 13:42, Carleton Ot 15:45.
Lancers par: 14 21 10 - 45
Nouvelle-Angleterre 8 12 14 - 34
Gardiens: Binkley, Ottawa; Landon, Nouvelle-Angleterre.
Assistance: 3,357.

DIMANCHE

NEW YORK 5, PHILADELPHIE 6

Première période:
1-New York, Gauthier (1) 12:02
(Ward, Bradley)
Punitions: McKenzie P 5:53, Plante P, Willis NY 11:09, Campbell P 12:27, Willis NY 18:19.
Deuxième période:
2-New York, Peters (1) 4:23
(Laughton, Perry)
3-New York, Reichmuth (3) 17:06
(Speer, Ward)
4-New York, Laughton (6) 17:57
(Douglas, Perry)
Punitions: Campbell P 9:14, Polano P, Reichmuth NY 14:37.
Troisième période:
5-New York, Laughton (7) 1:17
(Perry, Reichmuth)
Punitions: Herriman P 3:23, Harker P, mauv. cond., 3:23, Philadelphie pun. d. banc 3:23, Philadelphie, pun. d. banc 5:42, Plumb P, Reichmuth NY 7:12, Campbell P 8:22, mauv. cond. de match 9:19.
Lancers par: Philadelphie 7 9 3 - 19
New York 8 13 15 - 36

BUTS: Archambault, Pailhé, Philadelphie; Donnelly, New York.
Assistance: 5,309.

HOUSTON 4, CLEVELAND 3

Première période:
1-Cleveland, Harty (2) 6:53
2-Houston, Morrison (1) 14:02
(Hall, Labossière)
Punitions: Jarrett Cl 5:53, Pinder Cl 9:06, Popiel H 18:23.
Deuxième période:
3-Houston, Morrison (2) 12:04
(Labossière, Grierson)
Punitions: Horton C 12:04, Jarrett Cl 12:06, Schella H 18:00.
Troisième période:
4-Cleveland, Shumyr (4) 1:32
(Jarrett)
5-Houston, Harris (3) 5:19
(Labossière)
6-Houston, Morrison (3) 16:07
Punitions: Pinder Cl 2:23, Popiel H 7:16, Hanna Cl, McDonald H 13:30.
Lancers par: Cleveland 8 6 8 - 22
Houston 6 7 10 - 23
BUTS: Cherevans, Cleveland; McLeod, Houston.
Assistance: 3,709.

CHICAGO 4, MINNESOTA 3

Première période:
Aucun but
Punitions: Arbour M 3:30, 11:52.
Deuxième période:
1-Minnesota, Klatt (4) 2:33
(Hampson, Speck)
2-Minnesota, Arbour (4) 2:35
(Ball, Christiansen)
3-Chicago, Morris (1) 8:32
(Fleming)
4-Chicago, Sielski (6) 14:56
(Anderson, Lodboe)
5-Minnesota, Zaruska (4) 17:25
(Connely, McMahon)
Punitions: Mavety Chi 15:33.
Troisième période:
6-Chicago, Fleming (4) 11:33
(Sielski)
7-Chicago, Popiel (5) 17:39
(Lodboe, Barber)
Punitions: Arbour M 11:29.
Lancers par: Chicago 9 15 12 - 42
Minnesota 4 15 14 - 23
BUTS: McLeod, Chicago; Curran, Minnesota.
Assistance: 3,427.

WINNIPEG 4, LOS ANGELES 3

Première période:
1-Winnipeg, Beaudin (11) 6:06
(Ruzzuto)
Punitions: Slater LA 4:54, Cudde W 6:15, Boyer W majeure, Black W mauv. cond., MacNeil LA maj. min. 12:17, Ash, W 16:14.
Deuxième période:
2-Winnipeg, Hull (4) 0:34
(Los Angeles, Veneruzot (9) (Crashley, Ordowski) 7:10
(Hornung, Hull (5) 8:16
(Hornung)
3-Winnipeg, McDonald (6) 10:41
(Gratton, Hornung)
Punitions: Hornung W 4:07, 7:05, Veneruzot LA 7:47, Rousseau W npl., maj., match, mauv. cond. McCaskill LA 8:30, McNeil LA 14:14, Gilmore LA 18:07.
Troisième période:
4-Los Angeles, Byers (6) 13:34
(Szym)
5-Los Angeles, Crashley (9) (Byers, Hetskala) 16:31
Punitions: Byers LA 2:34, Hull W 4:58, Gilmore LA mauv. cond. 12:43, Krupicka LA, Cadie W 16:18.
Lancers par: Winnipeg 5 9 5 - 19
Los Angeles 12 13 18 - 43
BUTS: Wasky, Winnipeg; Gardner, Los Angeles.
Assistance: 7,132.

Le gouvernement peut-il empêcher l'invasion de la ligue Nationale?

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Santé John Munro a déclaré samedi que le gouvernement fédéral ferait tout son possible pour conserver le caractère canadien à la Ligue canadienne de football.

Il a fait cette déclaration à la mi-tempête du match éliminatoire Ottawa-Hamilton samedi après-midi.

Les proprios de la LCF avaient fait allusion, plus tôt cette semaine, à la possibilité de la venue du club américain dans le circuit canadien. Le sujet reviendra sur le tapis au cours de la semaine de la coupe Grey à Hamilton.

De l'Ouest sont absolument opposés à cette idée, que favoriseraient certains clubs de l'Est. Ralph Sazio, du Hamilton et Selon les rumeurs, les clubs David Loeb, du Ottawa, auraient déclaré qu'ils oublieraient l'idée d'une expansion aux USA s'ils recevaient l'assurance du gouvernement que les clubs américains ne pourraient évoluer dans les stades partiellement financés par le fédéral.

Munro a rétorqué qu'il serait prêt à rencontrer les dirigeants de la LCF afin de discuter avec eux les garanties que le gouvernement pourrait donner en cas de l'expansion de la ligue américaine au Canada ou la formation d'une nouvelle ligue comptant des clubs canadiens, laquelle nuirait à la LCF.

2. La nécessité de conserver le match de la coupe Grey comme emblème du championnat canadien, surtout au point de vue unité canadienne.

Munro espère qu'il pourra rencontrer les proprios et les dirigeants de la LCF cette semaine afin d'étudier le sujet.

rencontre. Selon Munro, il se peut même que le gouvernement se dédouane des pouvoirs empêchant l'expansion de la LNF au Canada.

Montréal et Toronto sont deux candidats possibles à la LNF, mais les deux villes auront probablement besoin de l'aide fédérale pour construire des stades convenables en ce cas.

Munro a ajouté que le gouvernement s'inquiétait de deux choses:

1. L'expansion de ligues américaines au Canada ou la formation d'une nouvelle ligue comptant des clubs canadiens, laquelle nuirait à la LCF.

2. La nécessité de conserver le match de la coupe Grey comme emblème du championnat canadien, surtout au point de vue unité canadienne.

Munro espère qu'il pourra rencontrer les proprios et les dirigeants de la LCF cette semaine afin d'étudier le sujet.

Boxe amateur au Pavillon des Congrès

Il y aura programme de boxe amateur ce soir à compter de 8 heures au Pavillon des Congrès et neuf pugilistes de l'école de boxe de Québec affronteront des boxeurs de la métropole. Le centre d'attraction sera sûrement le jeune Gilles Sylvain qui vient d'être sélectionné parmi les huit meilleurs boxeurs de 16 ans et moins au Canada et qui a de fortes chances de faire partie de la délégation canadienne à Londres en décembre.

Voici la carte au complet: Gilles Sylvain, Québec vs Tony Salvador, Olympique.

André Gauthier, Québec vs J.-Y. Blanchet, Palestre. Royal Boutin, Québec, vs Gerry Bianco, Palestre. Laurier Gosselin, Québec vs Robert Lacroix, Olympique. Nelson Boutin, Québec vs Robert Aumais, Olympique. Michel Gosselin, Québec vs Joe De Palma, Olympique. Claude Brousseau, Québec vs André Roy, Olympique. Michel Pauquet, Québec vs Sylvio Belmonte, Olympique. Jean-Guy Binet, Québec, vs Tony Rio, Olympique.



La longue table d'honneur au banquet de 10e anniversaire des Sportifs du Québec était centrée sur Jersey Joe Walcott, Jean Béliveau, Georges Lemay, président du banquet, Gilles Tremblay, président des S.Q., René Tremblay et George Dixon. (Photo: L'Action-Québec, François Boulay)

Hommage éclatant aux 10 années de progrès des Sportifs du Québec

(Par Jean POULIOT)

La plus imposante délégation du vaste monde des sports qu'ait connue la ville de Québec était réunie au Patro Roc-Amadour samedi soir, alors que plus de 900 convives ont participé au banquet de 10e anniversaire des Sportifs du Québec.

Raymond Lemay présidait la table d'honneur où étaient réunis entre autres Jean Béliveau, Jersey Joe Walcott, George Dixon, Maurice Allan, Jim Fanning, André Savard, Maurice et Paul Vaehon, Fernand Marcotte, père et fils, le R. P. Ray-

mond Bernier, le Dr J.-A. Charland, le député Gérard Duquet, Jacques Loiseleur, Jean-Claude Bourassa, Hugues Beaudoin, Dick Marshall, Jean-Paul Savary, le bureau de direction des Sportifs du Québec et le président de la Galerie Sportive de Québec, Guy Lemieux, qui agissait comme maître de cérémonie.

Raymond Lemay s'est dit d'autant plus heureux de présider ce souper que c'était la première fois depuis son départ de Québec, il y a 22 ans qu'il était appelé à accomplir une fonction officielle dans sa ville natale. Il a commenté, en rap-

pelant les exploits du cheval Bob Hilton, que pour les chevaux comme pour les hommes, la plupart des meilleurs venaient de Québec. Il a exprimé le vœu que se multiplient à travers la province les mouvements comme des S.Q. à l'approche des Olympiques de 1976. Au nom des pistes Richelieu et Blue Bonnets, il a remis deux bureaux d'études de \$250 que les S.Q. verront à distribuer en 1973.

Gilles Tremblay, le président actuel de l'Association, a tenu à remercier publiquement ceux qui ont travaillé sans relâche à édifier les Sportifs du

Québec: ils peuvent dire maintenant: "Mission accomplie". On a remis la bourse de 1972 à Pierre Dion, de l'équipe de basketball de l'université Laval et on a fait cadeau au Patro Roc-Amadour d'une table de pool. Ont été honorés de façon spéciale: Raymond Lemay, président du souper; Alex Légaré et Luddy Fitzpatrick, qui ont conçu l'idée des S.Q., et René Tremblay, le président-fondateur.

On trouvera quelques photos de cette soirée en première page et les commentaires des visiteurs de marque dans "ce que j'en pense" de mardi.

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
généraliste
2052, Boisjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

PIERRE
Beaulieu
VERRES de CONTACT
LUNETTES
521 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cie Paquet).
Téléphone: 529-9351

côté
enseignes
un point
c'est tout!

Regina attend Ottawa ou... en finale de la coupe Grey

Jack Abendschan a botté un placement de 32 verges à la toute fin du match hier en procurant un gain de 27-24 aux Roughriders de la Saskatchewan sur les Blue Bombers de Winnipeg dans la finale-sélective de la CFC.

Le placement a terminé un enlèvement quatrièmement, où les Bombers ont perdu une avance de 24-14, mais semblaient devoir créer un surtemps avec une série de bottés lorsque Abendschan a raté un premier placement à six secondes de la fin du match.

Mike Law, du Winnipeg, a botté le ballon hors de sa zone, mais Ron Lancaster a remis le ballon dans la zone avec un autre botté. Enfin, Paul Williams, du Winnipeg, a de nouveau botté le ballon hors de la zone locale.

Lorsque le ballon a été finalement arrêté au 30 du Winnipeg les Bombers ont coupé d'une punition pour retenu, ce qui a donné aux Riders une autre chance à un placement, réussi par Abendschan.

En somme, les Riders ont su profiter des pénalités de leurs rivaux pour atteindre la finale de la coupe Grey à Hamilton le 3 décembre.

Les touchés de George Reed, dans le 2e quart, et d'Al Ford, dans la 3e période, ont résulté de pénalités de rudesse infligées à Grady Cavness.

Reed a ajouté un autre touché dans le dernier quart, égalant ainsi les chances à 3:14 de la fin du match.

Abendschan a botté deux placements et trois transformations.

Bob Larose y est allé de deux touchés pour les Bombers, dont Jim Heighton a réussi l'autre en recouvrant un botté de dégagement bloqué dans la zone rivale. Le quart Don Jonas a botté deux conversions et un placement.

Reed a été le héros des vainqueurs au sol avec 26 chances pour 156 verges.

En plus de rater deux placements et de donner quatre interceptions, Jonas a complété 16 de ses 36 passes pour 247 verges, en comparaison de 14-

31—140 par Lancaster, qui n'a accordé aucune interception.

EST

Les amateurs locaux n'ont pas cessé d'encourager la défensive des Rough Riders d'Ottawa samedi alors que ceux-ci ont triomphé des Tiger-Cats de Hamilton 19-7 en prenant une avance de 12 points dans la finale de la CFE, deux parties au total des points dont le 2e match sera présenté à Hamilton dimanche prochain.

La défensive de l'Ottawa, puissance du club pendant toute la saison, a connu ses meilleurs moments de la saison contre le brillant quart Chuck Ealey, des Cats, qui a été sur le qui-vive tout au long du match.

Ealey a finalement réussi à compléter deux passes importantes à Garney Henley dans les dernières minutes de jeu alors que les Cats ont marqué leur seul majeur de la partie.

Cependant, le quart-arrière Rick Cassata connaissait un des meilleurs matches de sa carrière.

Il a complété une passe majeure de deux verges à Rhone Nixon dès le premier quart. Art Cantrelle a réussi un autre touché grâce à une course de quatre verges, puis Gerry Organ a ajouté deux courts placements et une transformation en complétant le total des vainqueurs.

Les Cats ont été tenus à des gains nets de huit verges au sol, en comparaison de 150 par les Riders.

Par ailleurs, Casata a complété 22 de ses 41 passes pour des gains aériens de 321 verges, en comparaison de 197 et 13 passes complétées par Ealey.

Les Riders se sont vu refuser un autre majeur, réussi par Hugh Oldham sur une passe de Casata, à la suite d'une pénalité pour retenu.

Un jeu échoué a donné lieu à cinq drapeaux vers la fin de la première demie alors que l'Ottawa a finalement hérité du ballon profondément dans sa zone.

Casata a été victime de trois interceptions et les Riders, de deux échappées, en comparaison de trois interceptions contre Ealey et une échappée par les Cats.

FOOTBALL

SAMEDI

Ligue CANADIENNE
Finale de l'Est
(1ère de 2 au total)
Hamilton 7, Ottawa 19
DIMANCHE
Finale de l'Ouest
Winnipeg 24, Regina 27
(Regina passe en finale Grey)

Ligue NATIONALE
Baltimore 20, Cincinnati 19
Buffalo 27, Jets N.Y. 24
Oakland 26, Pittsburgh 24
San Diego 27, Kansas City 17
Dallas 28, Philadelphia 7
Detroit 27, Nouvelle-Orléans 14
Giants N.Y. 13, St-Louis 7
San Francisco 34, Chicago 21
San Diego 23, Houston 10
Minnesota 45, Los Angeles 41
Championnat intercollegial provincial
Trois-Rivières 33, Vanier 32

AUTOHUI

Ligue NATIONALE
Atlanta à Washington

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE
Conférence AMERICAINE

	G	P	N	PP	PC	MOY.
Miami	10	0	0	278	127	1.000
Jets N.Y.	6	4	0	303	220	.600
Baltimore	3	4	0	159	205	.300
Buffalo	3	7	0	195	277	.300
N.-Anglet.	3	7	0	133	323	.200

CENTRALE

	G	P	N	PP	PC	MOY.
Pittsburgh	7	3	0	257	160	.700
Cleveland	7	3	0	188	175	.600
Cincinnati	5	5	0	188	172	.100

QUEST

	G	P	N	PP	PC	MOY.
Oakland	6	3	1	266	189	.650
Kansas City	5	5	0	219	183	.500
San Diego	4	5	1	196	241	.350
Denver	3	7	0	201	269	.300

CONFÉRENCE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	MOY.
Washington	8	1	0	227	124	.889
Dallas	6	4	0	244	158	.600
Giants N.Y.	6	4	0	223	198	.600
St-Louis	2	7	1	93	222	.250
St-Louis	2	7	1	129	208	.250

CENTRALE

	G	P	N	PP	PC	MOY.
Green Bay	7	3	0	202	171	.700
Minnesota	6	4	0	218	193	.550
Detroit	6	4	0	240	199	.650
Chicago	3	7	0	170	199	.350

QUEST

	G	P	N	PP	PC	MOY.
Atlanta	5	4	0	199	183	.556
San Francisco	4	4	0	166	196	.550
N.-Orléans	1	8	1	149	280	.150

Le Canada s'incline 5-4 malgré d'excellents doubles

Par Henri BERTRAND

L'équipe anglaise de badminton a terminé victorieusement sa tournée au Canada en fin de semaine en battant les représentants du Canada par 5 à 4 au PEPS de l'Université Laval. C'est en remportant les trois matchs en simple hier après-midi que les porte-couleurs de la Grande-Bretagne ont triomphé. Samedi, les deux pays avaient gagné chacun deux rencontres. En simple, Jamie Paulson, après avoir perdu la première partie de son match contre Keith Arthur par 12-15, est revenu à la charge pour prendre les deux autres 18-13 et 15-3. Puis l'Anglais Ray Stevens a battu le Néo-canadien Channarong Ratanaseangsuang également en trois parties 11-15, 15-13 et 15-7.

En double, Yves Paré et Jamie Paulson redonnèrent l'avance aux leurs en battant nettement l'équipe de David Eddy

et Eddie Sutton 18-16, 15-5, mais la journée devait se terminer avec les deux pays sur un pied d'égalité lorsque Ray Stevens et Mike Tredgett battirent Ratanaseangsuang et Rato Kachanaphi en trois longues parties 12-15, 18-14 et 15-3.

La journée d'hier, dont le programme comprenait trois simples et deux doubles fut suivie par plus de 1,300 spectateurs. Les Anglais se mirent résolument au travail et ils remportèrent les trois simples de suite. Ce fut d'abord Keith Arthur qui eut raison de Ratanaseangsuang sans trop de difficulté par 15-6 et 15-3, avant que son compatriote Ray Stevens eut la tâche un peu plus ardue en vainquant Jamie Paulson 15-8 et 15-12. Ce fut Mike Tredgett qui eut l'honneur de donner la victoire à son pays en battant assez aisément Doug McGillivray par 15-10 et 15-6.

Les deux matchs suivants, qui n'avaient d'ailleurs aucune importance fournirent quand même du jeu des plus brillants et les Canadiens en remportèrent les honneurs pour ainsi atténuer une défaite plus cuisante à notre pays.

Dans le premier de ces doubles, les deux Thaïlandais, Ratanaseangsuang et Kachanaphi déploierent tout leur savoir-faire pour battre David Eddy et Eddie Sutton 15-1 et 15-12.

Dans la dernière rencontre de la journée, Yves Paré et Jamie Paulson repèrent l'exploit de leurs compatriotes et ne donnant aucune chance au duo Mi-

ke Tredgett-Keith Arthur les battant par 15-4 et 15-12.

Ces deux jours de grandes compétitions de badminton mettaient fin à une série de dix rencontres qui duraient depuis le 6 novembre dernier qui auront permis aux Canadiens, de Terre-Neuve, aux provinces de l'Ouest, de voir évoluer les meilleures raquettes du monde. L'Association canadienne de badminton est des plus satisfaites de ces rencontres et on songe déjà à organiser pour les prochains mois de l'an prochain une série similaire contre l'équipe nationale de l'Inde, détentrice actuelle de la coupe Thomas, trophée emblématique du championnat mondial.

A Winnipeg

Premier Quart
WPG — Touché, Larose, passe de 7 verges de Jonas; converti, Jonas 3:10

Deuxième Quart
SASK — Touché, Reed, Course de 5 verges; converti, Abendschan 6:23
WPG — Touché, Larose, passe de 30 verges de Jonas; converti, Jonas 8:10
WPG — Touché, Harington, botté bloqué recouvert dans la zone des buts; non converti, 12:11
WPG — Simple, Jonas, 29, 14:50

Troisième Quart
WPG — Placement, Jonas, 17, 5:50
SASK — Touché, Ford, passe de 17 verges de Lancaster; converti, Abendschan 10:29

Quatrième Quart
SASK — Placement, Abendschan, 15, 2:37
SASK — Touché, Reed, course de 3 verges; converti, Abendschan 11:36
SASK — Placement, Abendschan, 32, 15:06
SASK, 37, WINNIPEG 24

Tour du chapeau de Fernand Nadeau hier

Résultats à Québec

SAMEDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$500.00
No 3 Mr Coal Dust (R Marcotte) 3:70
No 2 Two Mountains (P Lachance) 10:00 6:40 —
No 6 Avon Grace (Y Catiellier) 4:30
Ont aussi couru: Soeur Mir, Serenade, Julie Kaybobb, Miss Chickadee, Pinks Colette.
TEMPS: 2:10.2

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$500.00
No 2 Aclien (R Belanger) 7:60 3:50
3:10 2:40 — No 1 Captain Angus (Y Boily) 3:20 2:40 — No 7 Long Q (A Jean) 2:30

Ont aussi couru: Noey's Brother, Moonshine Boy, Lori Johnston, Lusty Lawrence, Addie Majesty.

TEMPS: 2:14

PARI-DOUBLE

Amble — Bourse \$500.00

No 2 Upland Sweets (C Dupont) 2:40
2:10 2:10 — No 1 Gusti Viking (P Grenier) 2:10 2:10 — No 4 Kikien (B Perreault) 2:60

Ont aussi couru: Echo Dundee, Chas's Dream, Boccage Fleurie.

TEMPS: 2:07.4

COURSE NO 4

Amble — Bourse \$500.00
No 2 Newport Buzzard (J Cyrenne) 3:50 8:10 4:70 — No 5 Jay Town (C Denaut) 3:50 8:10 4:70 — No 3 Pearl Pero (L Duquette) 4:00

Ont aussi couru: Zeno, Deep Run, Billy, Demon Flight, B B Sharp, Jack Drummond.

TEMPS: 2:12

QUINELLA

Amble — Bourse \$500.00

No 2 C P O (P Lachance) 12:60 5:20 2:40 — No 3 Kitty Sharp (A Jean) 5:00 2:40 — No 1 Petty Boy (P E Alami) 2:1 6 — No 6 Mon Steamlin (J Cyrenne) 2:10

Ont aussi couru: Meadow Can, Bluejay Rodney.

TEMPS: 2:09.4

COURSE NO 6

Amble — Bourse \$500.00
No 6 Benny Buck (C Denaut) 5:00 3:40 2:40 — No 1 Tim Sam (P Lachance) 2:70 2:60 — No 3 Rey Wite Soakie (P Grenier) 4:40

Ont aussi couru: Insko Hanover, Saratoga Lad, Mark Bill, Derek, Glade Run.

TEMPS: 2:09.4

QUINELLA

Amble — Bourse \$500.00

No 4 Miss Frontenne (J Quessy) 5:50 2:70 2:30 — No 1 Dudley's Wiek (J Cyrenne) 2:50 2:20 — No 7 In Touch (M Poulin) 2:60

Ont aussi couru: She's My Dream, Afon Banker, Sunrise Gonnee, Kemy Gonnee, Disco Angus.

TEMPS: 2:09.4

COURSE NO 8

Amble — Bourse \$500.00
No 7 Gage Hal (C Denaut) 5:00 3:40 2:40 — No 5 Superior Paddy (J M Skavens) 2:30 2:20 — No 3 Jackpot Mir (P Giguere) 5:00

Ont aussi couru: Lehigh Song, Balastar, Blazer State, Two Mountains Stud, Alma Frost.

TEMPS: 2:11.4

QUINELLA

Amble — Bourse \$500.00

No 5 Mr Blackguard (J Bruyeres) 5:40 3:40 3:00 — No 1 Comet Colondie (M Cournoyer) 4:10 4:10 — No 6 Kawartha Cheery (M Rivier) 5:40

Ont aussi couru: All Brass, Fly Test, Louis Hunter, Allan Song.

TEMPS: 2:08.2

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$500.00
No 3 Mindy Rainbow (J Cyrenne) 5:30 4:10 2:50 — No 4 In Time Mir (J Cournoyer) 2:10 2:50 — No 5 Tree (P Nadeau) 3:10

Ont aussi couru: Miles Rose, Ocean Adios, Chief Harbison, Tree Mountains Carl.

TEMPS: 2:09.1

EXACTA

Amble — Bourse \$500.00

No 4 Tappert Rafter (P Nadeau) 5:30 4:70 3:40 — No 4 Clever Who (M Poulin) 11:00 6:50 — No 2 Tranqui Elise (Y Pelletier) 3:20

Ont aussi couru: Mister V, Jones

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$500.00
No 2 Kin O Bottle (Y Roger) 4:50 3:10 2:40 — No 7 Patsy Ensign (M Biron) 4:30 3:00 — No 5 Tommy Blackstone (P Noy) 2:00

Ont aussi couru: Two Mountains Peak, Mr Gar, Candy Mar Mic, Dehby's Ace, White Star Vay.

TEMPS: 2:11.2

PARI-DOUBLE

Amble — Bourse \$500.00

No 6 Emperor Mir (J A Verret) 17:00 7:40 3:30 — No 7 Lucky Friday (R Dufour) 6:40 4:30 — No 5 Chocolate Soudier (Y Catiellier) 2:50

Ont aussi couru: Todd Mite, Belle du Jour.

TEMPS: 2:08.4

QUINELLA

Amble — Bourse \$500.00

No 2 Golden R Seat et No 4 The Florentine.

COURSE NO 4

Amble — Bourse \$500.00
No 2 Glenda Doyle (J M Savard) 11:50 6:10 12:30 — No 6 Miami Mike (A Jean) 19:30 18:30 — No 4 Vivian Norris (R Quessy) 6:40

Ont aussi couru: Diane Success, Caroline T, Mr Robert, Dudley's Dream, Big Marvel.

TEMPS: 2:12.3

QUINELLA

Amble — Bourse \$500.00

No 1 Bournefrise (P Nadeau) 11:30 4:50 4:00 — No 2 Lew James (E White) 3:10 2:50 — No 3 F B Time (P Noel) 3:00

Ont aussi couru: Coffee Up, Mr Beau Patch, Tony Raid, Bonjour Fernand, Paysson Fleurie.

TEMPS: 2:08.2

COURSE NO 6

Trot — Bourse \$500.00
No 3 Carole Kay (P Nadeau) 12:30 4:50 4:00 — No 2 Little Lad (R Page) 2:50 2:00 — No 4 Floris Star (G Matheux) 4:00

Ont aussi couru: Côté Mir, Sidca Hanover, Susies Speed, Kaven, Caporal Fleurie.

TEMPS: 2:09

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$500.00
No 5 Armbrus Julep (P Lachance) 15:50 5:30 3:40 — No 8 Whilop (P Grenier) 3:10 4:00 — No 4 Glowing Mir (G Boily) 3:60

Ont aussi couru: Dahn Holi, Glo-Chief, Blaise, Laurelin B Sam, Lady, Chipson.

TEMPS: 2:09.3

QUINELLA

Amble — Bourse \$500.00

No 7 Hy Bohemia (C Desjardins) 12:10 5:00 4:20 — No 8 Fridco Goldie (P Lachance) 12:40 5:30 — No 1 Gensia J (V Larose) 4:20

Ont aussi couru: Jennifer C, Northwood, Edward, Adios Byrd, Silver Champ, Best of Mir.

TEMPS: 2:11.2

QUINELLA

Amble — Bourse \$500.00

No 3 Super Condole (J Quessy) 5:00 3:70 2:30 — No 1 Pride In Law (G Landry) 5:20 4:30 — No 5 Reddi L Adios (C Dupont) 2:00

Ont aussi couru: Deesse Coloniale, Pason, Jeanine, Tuxedo Parli, Flight Chief, Spanish Gold.

TEMPS: 2:07.2

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$500.00
No 2 Go Roe (Y Roger) 20:30 11:40 8:50 — No 8 Copper Column (B Germain) 3:30 3:00 — No 7 Prince Miles (R Belanger) 14:00

Ont aussi couru: Mystery Pistol, Rostin Lobell, Valle Blackstone, Devin, Bullet Kest.

TEMPS: 2:10.2

EXACTA

Amble — Bourse \$500.00

No 6 Archie Adios (G Robichaud) 17:60 19:30 7:50 — No 4 Two Mountains Ding (G Lachance) 4:00

Ont aussi couru: Huntley Lad, Cosa Angus, Royal Mir, Margots Dream, Lindy Lou Yolo, Rokare.

TEMPS: 2:11.4

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$500.00
No 4 Golden Michele (G Gendron) 9:10 3:10 2:00 — No 5 Direct M Adios

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le lundi 20 novembre 1972: Région du St-Maurice: Nuageux avec chutes de neige locales, aujourd'hui et mardi. Maximum: aux environs de 25. Minimum la nuit prochaine: 10 à 15. Maximum mardi: 20 à 25. Région de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et de Québec: Neige et poudrerie aujourd'hui. Deux à quatre pouces sont prévus pour le moment. Mardi: ciel variable. Peu de changement dans les températures. Maximum aujourd'hui aux environs de 32. Minimum la nuit prochaine: aux environs de 20. Maximum mardi: aux environs de 30. Région des Cantons de l'Est: Neige et poudrerie aujourd'hui. Deux à cinq pouces sont prévus pour le moment. Mardi: généralement nuageux avec chutes de neige locales. Maximum aujourd'hui: 30 à 35. Minimum la nuit prochaine: 15 à 20. Maximum mardi: aux environs de 30. Région du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Nuageux avec tempête de neige en perspective au cours de la journée. Venteux cet après-midi et ce soir. Mardi: nuageux avec chutes de neige locales. Maximum aujourd'hui: près de 30. Minimum la nuit prochaine: aux environs de 20. Maximum mardi: 25 à 30. TORONTO (P.C.) — Voici les températures enregistrées dimanche dans quelques villes d'Amérique du Nord:

Mot caché

No 695 — 9 lettres cachées — Nouvelle assurance-chômage Solution du No 694: Maquillage

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité, trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encircées HORIZONTALEMENT SEULEMENT.

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur.

A	abolir	actif	admissibilité	aide	appliqué	assuré	attente	augmenter	autorité	B	barème	C	calcul	cas	catégorie
céder	cessation	clous	code	compter	condition-	cotisation	D	date	déclaration	délat	différence	E	emploi	établi	éventualité
explication	famille	finance	G	gain	grâce	grossesse	I	impôt	isolé	L	lien	loi	M	maladie	maximum
O	obvié	ordre	organisme	paie	paiement	personne	piété	prestataire	prime	principal	privilege	problème	programme	protéger	solide
R	référence	réserve	retraite	revenu	rien	S	salaire	satisfait	semaine	sevré	siège	social	sorte	soutien	subir
T	table	tableau	taux	testé	titre	U	usé	V	versé	vertu					

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	R	F	E	T	I	L	A	U	T	N	E	V	E	M	E	L	B	O	R	P
2	E	E	I	L	P	U	T	R	E	V	E	N	U	N	E	S	P	E	R	R
3	F	I	G	T	E	T	N	E	T	T	A	M	N	N	R	O	S	E	E	E
4	E	V	R	E	C	I	M	P	O	T	I	O	I	A	E	U	S	R	E	S
5	R	B	E	A	T	A	B	L	E	X	S	A	D	S	C	T	T	R	U	T
6	E	O	E	R	L	O	E	T	A	R	M	M	R	A	A	I	A	I	Q	A
7	N	N	R	A	S	A	R	M	E	E	I	O	L	T	T	E	B	B	I	T
8	C	O	D	O	O	E	S	P	S	S	A	C	I	I	E	N	L	U	L	A
9	E	I	R	N	O	I	T	A	S	I	T	O	C	S	G	R	E	S	P	I
10	E	T	O	N	E	I	R	I	E	O	N	E	L	F	O	P	A	N	P	R
11	E	A	C	L	X	C	B	E	S	R	L	A	E	A	R	L	U	O	A	E
12	M	R	O	P	P	I	N	M	S	C	U	C	G	I	I	U	E	I	U	E
13	E	A	M	A	L	M	L	E	O	O	A	S	V	R	E	C	D	T	T	M
14	R	L	P	I	I	G	E	N	R	R	U	I	S	E	O	L	O	A	O	M
15	A	C	T	E	C	A	D	T	G	E	L	D	D	A	I	A	I	S	R	A
16	B	E	E	G	A	I	E	O	X	E	F	N	R	E	D	C	R	S	I	R
17	O	D	R	E	T	N	E	M	G	U	A	F	N	E	E	C	E	E	T	G
18	L	E	G	I	I	D	E	E	I	F	A	M	I	L	L	E	P	C	E	O
19	I	R	O	S	O	L	I	D	E	R	E	T	A	D	A	S	E	V	I	R
20	R	N	E	C	N	A	N	I	F	R	P	L	A	P	I	C	N	I	R	P

Le Fantôme



Philomène



La Famille Tetebeche



Par Lee Falk et Sy Barry



Par Ernie Bushmiller



Par Chic Young



Nécrologie

DROUIN (R.-Laurent) — A Québec, le 18 novembre 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé M. R.-Laurent Drouin, entrepreneur-électricien, époux de Dame Marie-Thérèse Dumas. Il demeurait au 773 rue St-Olivier. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 novembre, à 10 heures. Le service funéraire sera tenu à 10 heures à 19 heures. 20-11 (2 fs)

\$5,200,000 à 1,480 boursiers

MONTREAL (P.C.) — Le ministère de l'Éducation du Québec versera cette année \$5.2 millions à 1,480 boursiers de l'enseignement supérieur.

Le journal de l'Université Laval, "Au fil des événements", qui publie cette information, sur la foi de renseignements obtenus du service responsable de l'administration des bourses, ajoute plusieurs détails sur la répartition de ces bourses. Des 1,480 boursiers du Québec, 333 poursuivent des études de 1er cycle, baccalauréat; 672 de 2e cycle, maîtrise et 390 de 3e cycle, doctorat. De plus, 26 sont titulaires d'une bourse de recherche post-doctorale et 59 travaillent à leur perfectionnement personnel dans le domaine des arts.

Alors que 735 boursiers sont célibataires, 745 sont mariés. On signale également que seulement 25 p.c. des boursiers sont du sexe féminin.

Selon les disciplines, ils se répartissent comme suit: lettres et littérature, 141; sciences de l'homme, 173; sciences sociales, 151; sciences de l'éducation, 345; sciences de l'administration, 255; sciences de la santé, 64; sciences pures et appliquées, 253; arts, 98.

Les boursiers sont inscrits dans les universités suivantes: Montréal, 244; Laval, 234; McGill, 138; Université du Québec à Montréal, 135; Sherbrooke, 91; HEC, 48; Université du Québec à Chicoutimi, 43; Sir George Williams, 19; Université du Québec à Trois-Rivières, 13; Université du Québec à Rimouski, 4; École polytechnique, 4; universités canadiennes à l'étranger du Québec, 99; universités américaines, 170 et universités européennes, 214.

Ces 1,480 boursiers représentent environ le tiers des 4,251 candidats s'étant présentés aux divers concours organisés par le ministère de l'Éducation. P.-H. N.

Calendrier

LUNDI, 20 NOVEMBRE 1972 S. Octave Les marées de lundi le 20 nov. Basses: 12.40 a.m. — 12.30 p.m. Hautes: 6.05 a.m. — 5.30 p.m. Demain: Présentation de la Vierge Marie Les marées de mardi le 21 nov. Basses: 1.35 a.m. — 1.20 p.m. Hautes: 6.05 a.m. — 5.15 p.m. SOLEIL: Lever: 7.06 Coucher: 16.24 LUNE: Lever: 16.52 Coucher: 7.38 Phases de la LUNE en novembre Nouvelle lune le 5, à 20 h. 21 p.m. Premier quartier le 14, à 9 h. 01 a.m. Pleine lune le 20, à 18 h. 07 p.m. Dernier quart le 27, à 12 h. 45 p.m.

L'horoscope

MARDI, 21 NOVEMBRE 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée qui vous apportera plus d'une possibilité d'exprimer vos talents et vos aspirations.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Profitez de vos moments de loisir pour rencontrer des amis qui vous sont chers. Il ne faut pas diminuer votre vie sociale.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne vous surmenez pas. On ne réussira pas à vous prendre au piège, aujourd'hui. Votre flair est à son meilleur.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne craignez pas la contradiction, d'où, qu'elle vienne. Journée stimulante pour les intellectuels.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne soyez pas trop longuement d'activités, n'oubliez pas d'utiliser les informations que vous recevez.

LOUISE BEAULIEU OPTICIEN D'ORDONNANCE Verres de contact Verres correcteurs Lunettes Tél.: 525-4869 355 de la Couronne — Québec (CARRE JACQUES-CARTIER)

24 août au 23 septembre (Vierge) — Il vaudra mieux adopter un tempo modéré et le conserver que de fournir des efforts irréguliers.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous profiterez des bonnes dispositions de vos proches. Journée profitable sur le plan professionnel.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Sur votre longue liste d'activités, n'oubliez pas d'inscrire la détente, la récréation, l'activité gratuite.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Un supplément d'imagination ne vous ferait pas de tort. Votre vie sentimentale est à la baisse.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous consacrerez le meilleur de votre temps à échauffer des projets. Configurations planétaires mixtes.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On vous invite à la discrétion et à la prudence. Ne perdez pas de temps à bavarder.

20 février au 20 mars (Poissons) — Les satisfactions de la journée ne viendront pas, d'où vous les attendez. Dormez votre content.

FOURNIER (Charlotte) A Lévis, le 17 novembre 1972, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Charlotte Fournier, fille de feu M. J.-Thomas Fournier et de feu Dame Henriette Ferland. Elle demeurait au 10 rue Sauvageau, Lévis. Elle laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs et belles-sœurs: M. et Mme J.-Calixte Fournier (Yvonne Labonté), Mlle Madeleine Fournier, Sœur Françoise Fournier, O.S.A., assistante supérieure Hôtel-Dieu de Lévis; M. Henri Fournier, M. et Mme Benoît Fournier (Françoise Bilodeau), Mme Louis-Philippe Fournier (Irène Dumont); plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 21 novembre, à 3 heures. Départ du salon funéraire Gilbert & Turgeon, 58 avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 20-11 (1 fs)

FRENETTE (Albéric) A Québec le 19 novembre 1972, à l'âge de 75 ans et 3 mois, est décédé M. Albéric Frenette, ex-employé instructeur au Centre d'apprentissage de St-Malo, époux en premières noces de feu Dame Rose-Anne Langlois et en secondes noces de Dame Gabrielle Parent. Il demeurait au 590 rue Ste-Thérèse.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Frenette (Gabrielle Bérubé), M. et Mme Raoul Frenette (Germaine Gingras), M. et Mme Gérard Frenette (Rolande Dumont), M. et Mme Camille Ouellet (Simonne Frenette); ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Baptiste Frenette, M. et Mme Emile Frenette, M. et Mme Pierre Parent, M. et Mme Marcel Parent, Mme Napoléon Levasseur, M. et Mme Raphaël Poliquin, M. et Mme Léo Parent, M. et Mme René Nicole, ainsi que plusieurs petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 novembre à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière Belmont. 20-11 (3 fs)

JOBIN (Léopold) A l'hôpital St-Ambroise, Loretteville, le 19 novembre 1972, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léopold Jobin, commerçant d'animaux, époux de Dame Corine Drolet. Il demeurait au 61, de l'Ornière, Loretteville. M. Jobin laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Jean-Pierre; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Eugène (Marie-Jeanne Drolet), Dominique (Marie-Blanche Falardeau), Cécile, Louis-Philippe, Jean, Jeanette, M. Joseph Savard. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 novembre, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 20-11 (2 fs)

LECLERC (Imelda) A Québec, le 20 novembre 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Imelda Leclerc, ex-employée de B. Houdé & Grothé (Imperial Tobacco), fille de feu M. Philippe Leclerc et de feu Dame Ernestine Bergeron. Elle demeurait au 1129, 4e Avenue. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ernest Leclerc (Irène St-Germain), M. et Mme Armand-Louis Leclerc (Françoise Bélanger), M. et Mme Johnny Bouchard (Jeanne), M. et Mme Marcel Arsenault (Réginald), Mlle Rose Leclerc, Mme Raoul Leclerc (Jeanne); plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, dont le Rév. Père Jean-Claude Arsenault, S.V.P., Val-d'Or. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 novembre, à 2 h. 30. Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 30, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 20-11 (2 fs)

MARTEL (Marie-Louise) — A l'hôpital Général le 19 novembre 1972, à l'âge de 89 ans et 6 mois, est décédée Marie-Louise Bussière épouse de feu Arthur Martel. Elle demeurait au 267, rue St-Anselme. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. Jules Martel, M. et Ernest Chevalier (Béatrice Martel), M. et Mme Raymond Martel (Léa Morissette), M. et Mme Robert Martel (Marguerite Garner), M. et Mme Lionel Martel (Thérèse Noël), M. Lucien Martel, sa sœur: Mme Napoléon Trépanier (Emma Bussière), ainsi que plusieurs petits enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 21 novembre à 11 h. 15 a.m. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224, Ouest, rue St-Vallier à 10.45 h. pour l'église de Notre Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière de Pont-Rouge. 18-11 (2 fs)

LABBE (Alfred) — Le 18 novembre 1972 est décédé M. Alfred Labbé, de Bishopton, comté de Wolfe, Qué. Il était âgé de 65 ans. Époux en premières noces de feu Dame Jeanne Bédard, il laisse dans le deuil son épouse, Dame Angéline Viger-Dion; ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Labbé (Lise Fortier), M. et Mme Jacques Labbé (Lise Lemay), M. et Mme Denis Labbé (Lucette Cousineau), M. et Mme Lucien Labbé (Charlotte Simard), Roch et Louise Labbé; ses frères et sœurs: M. et Mme Hector Labbé, M. et Mme Gérard Labbé, Mme Vve Jean-Thomas Labbé, M. et Mme Benoît Villeneuve (Juliette Labbé), M. et Mme Gilbert Poulin (Rolande Labbé), M. et Mme Irène Gravel (Annette Labbé), Mme Roch Coriveau (Olivette Labbé), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La dépouille mortelle est exposée au salon Paquin & Paquin de East Angus, Qué. Le service funéraire sera chanté en l'église de Bishopton, comté de Wolfe, Qué., mardi le 21 novembre 1972, à 10 heures a.m. 20-11 (2 fs)

LABBE (Alfred) — Le 18 novembre 1972 est décédé M. Alfred Labbé, de Bishopton, comté de Wolfe, Qué. Il était âgé de 65 ans. Époux en premières noces de feu Dame Jeanne Bédard, il laisse dans le deuil son épouse, Dame Angéline Viger-Dion; ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Labbé (Lise Fortier), M. et Mme Jacques Labbé (Lise Lemay), M. et Mme Denis Labbé (Lucette Cousineau), M. et Mme Lucien Labbé (Charlotte Simard), Roch et Louise Labbé; ses frères et sœurs: M. et Mme Hector Labbé, M. et Mme Gérard Labbé, Mme Vve Jean-Thomas Labbé, M. et Mme Benoît Villeneuve (Juliette Labbé), M. et Mme Gilbert Poulin (Rolande Labbé), M. et Mme Irène Gravel (Annette Labbé), Mme Roch Coriveau (Olivette Labbé), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La dépouille mortelle est exposée au salon Paquin & Paquin de East Angus, Qué. Le service funéraire sera chanté en l'église de Bishopton, comté de Wolfe, Qué., mardi le 21 novembre 1972, à 10 heures a.m. 20-11 (2 fs)

LABBE (Alfred) — Le 18 novembre 1972 est décédé M. Alfred Labbé, de Bishopton, comté de Wolfe, Qué. Il était âgé de 65 ans. Époux en premières noces de feu Dame Jeanne Bédard, il laisse dans le deuil son épouse, Dame Angéline Viger-Dion; ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Labbé (Lise Fortier), M. et Mme Jacques Labbé (Lise Lemay), M. et Mme Denis Labbé (Lucette Cousineau), M. et Mme Lucien Labbé (Charlotte Simard), Roch et Louise Labbé; ses frères et sœurs: M. et Mme Hector Labbé, M. et Mme Gérard Labbé, Mme Vve Jean-Thomas Labbé, M. et Mme Benoît Villeneuve (Juliette Labbé), M. et Mme Gilbert Poulin (Rolande Labbé), M. et Mme Irène Gravel (Annette Labbé), Mme Roch Coriveau (Olivette Labbé), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La dépouille mortelle est exposée au salon Paquin & Paquin de East Angus, Qué. Le service funéraire sera chanté en l'église de Bishopton, comté de Wolfe, Qué., mardi le 21 novembre 1972, à 10 heures a.m. 20-11 (2 fs)

LAROCHELLE (Hénédine) Au sanatorium de St-Lazare, comté de Bellechasse, le 19 novembre 1972, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédée Dame Hénédine Larochelle, épouse de feu M. Joseph Larochelle. Elle demeurait à St-Lazare, comté de Bellechasse. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Joseph Goupil (Camilla Jalbert), M. et Mme Roger Lord (Adrienne Larochelle), M. et Mme Robert Morin (Lorraine Larochelle), M. Antonio Larochelle, M. et Mme Maurice Larochelle (Bertha O'Rourke), M. l'abbé Gérard Larochelle, supérieur du Séminaire de St-Victor de Beauce, M. Robert Larochelle, M. et Mme Dominique Côté (Thérèse Larochelle), M. et Mme Raoul Larochelle (Noëlle Laverdière), M. Maurice Larochelle, M. et Mme René Lamontagne (Georgette Larochelle), René Jean-Marie Larochelle, F.M., M. et Mme Adolphe Proulx (R. Larochelle), M. Rosaire Larochelle, Mme Alfred Larochelle (Maria Fournier), Mme Pierre Larochelle (Rose-Anne Marceau), Mme Antoine Larochelle (Exilda Roy), M. et Mme Henri Larochelle (Marie Brochu), M. Arthur Lemay, M. Samuel Boivert, M. et Mme Louis Larochelle (Gemma Trahan), M. et Mme Léonard Larochelle (Hélène Bélanger); ses frères et ses sœurs: M. et Mme Ernest Marceau (Alma Goupil), M. et Mme Alphonse Goupil (Yvonne Marceau), Sr Marie Marceau, R.M., Mme Eugène Marceau (Adèle Goulet), M. et Mme Arthur Marceau (Marie Larochelle), Mme Thérèse Larochelle (Odile Guillemette). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 novembre, à 2 heures 30, en l'église de St-Lazare. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. 20-11 (2 fs)

LECLERC (Imelda) A Québec, le 20 novembre 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Imelda Leclerc, ex-employée de B. Houdé & Grothé (Imperial Tobacco), fille de feu M. Philippe Leclerc et de feu Dame Ernestine Bergeron. Elle demeurait au 1129, 4e Avenue. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ernest Leclerc (Irène St-Germain), M. et Mme Armand-Louis Leclerc (Françoise Bélanger), M. et Mme Johnny Bouchard (Jeanne), M. et Mme Marcel Arsenault (Réginald), Mlle Rose Leclerc, Mme Raoul Leclerc (Jeanne); plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, dont le Rév. Père Jean-Claude Arsenault, S.V.P., Val-d'Or. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 novembre, à 2 h. 30. Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 30, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 20-11 (2 fs)

LECLERC (Imelda) A Québec, le 20 novembre 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Imelda Leclerc, ex-employée de B. Houdé & Grothé (Imperial Tobacco), fille de feu M. Philippe Leclerc et de feu Dame Ernestine Bergeron. Elle demeurait au 1129, 4e Avenue. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ernest Leclerc (Irène St-Germain), M. et Mme Armand-Louis Leclerc (Françoise Bélanger), M. et Mme Johnny Bouchard (Jeanne), M. et Mme Marcel Arsenault (Réginald), Mlle Rose Leclerc, Mme Raoul Leclerc (Jeanne); plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, dont le Rév. Père Jean-Claude Arsenault, S.V.P., Val-d'Or. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 novembre, à 2 h. 30. Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 30, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 20-11 (2 fs)

LECLERC (Imelda) A Québec, le 20 novembre 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Imelda Leclerc, ex-employée de B. Houdé & Grothé (Imperial Tobacco), fille de feu M. Philippe Leclerc et de feu Dame Ernestine Bergeron. Elle demeurait au 1129, 4e Avenue. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ernest Leclerc (Irène St-Germain), M. et Mme Armand-Louis Leclerc (Françoise Bélanger), M. et Mme Johnny Bouchard (Jeanne), M. et Mme Marcel Arsenault (Réginald), Mlle Rose Leclerc, Mme Raoul Leclerc (Jeanne); plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, dont le Rév. Père Jean-Claude Arsenault, S.V.P., Val-d'Or. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 novembre, à 2 h. 30. Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 30, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 20-11 (2 fs)

MARTEL (Marie-Louise) — A l'hôpital Général le 19 novembre 1972, à l'âge de 89 ans et 6 mois, est décédée Marie-Louise Bussière épouse de feu Arthur Martel. Elle demeurait au 267, rue St-Anselme. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. Jules Martel, M. et Ernest Chevalier (Béatrice Martel), M. et Mme Raymond Martel (Léa Morissette), M. et Mme Robert Martel (Marguerite Garner), M. et Mme Lionel Martel (Thérèse Noël), M. Lucien Martel, sa sœur: Mme Napoléon Trépanier (Emma Bussière), ainsi que plusieurs petits enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 21 novembre à 11 h. 15 a.m. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224, Ouest, rue St-Vallier à 10.45 h. pour l'église de Notre Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière de Pont-Rouge. 18-11 (2 fs)

VAILLANCOURT & FRERE ENR. MANTEAUX DE FOURRURE Prêt à porter ou sur mesure Vente — Remodelage 246, Des Oblats Tél.: 524-3747

METIVIER (Maurice) A Montmagny, le 18 novembre 1972, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Maurice Métivier.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Rita (Mme Jean-Paul St-Amant), Jean-Noël (Maurice Métivier), Yvette (Mme Normand Pelletier), Jean-Guy, Cécile, Nicole, M. et Mme Roger Bélanger (Denise), M. et Mme Alfred Bernier. Les funérailles auront lieu mardi le 21 novembre, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Marcel Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 1 heure 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 20-11 (1 fs)

NADEAU (Angélique) A l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, St-Michel de Bellechasse, le 18 novembre 1972, à l'âge de 82 ans et 5 mois, est décédée Dame Angélique Nadeau, épouse de feu M. Joseph Nadeau. Elle laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles: M. et Mme Georges Nadeau (Alexandre Proulx), M. et Mme Roland Nadeau (Rose-Emma Fortin), M. Alphonse Nadeau; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Arthur Nadeau (Angéline Labrecque), M. et Mme Joseph Fournier (Anna Nadeau), Mme Pierre Gagné (Marie Nadeau). Les funérailles auront lieu mardi le 21 novembre, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31 avenue de la Fabrique, Montmagny, à 1 heure 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 20-11 (1 fs)

PAGEAU (Bernadette) A Québec, le 17 novembre 1972, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédée Dame Bernadette Villeneuve, épouse de M. Donat Pageau. Elle demeurait au 8255, Trait-Carré ouest. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Raymond Bédard (Jeanne), M. et Mme Jean-Marie Pageau (Thérèse Gagnon), M. et Mme Germain Pageau (Nicole Gagnon); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis-Jacques Villeneuve (Reine), M. et Mme Isidore Villeneuve (Gertrude Dery), M. et Mme David Dery (Albertine), M. et Mme Aimé Villeneuve (Clothilde Perreault), Sr Marie-de-Lourdes, Mlle Marie-Laure Pageau, Mlle Jeanne Pageau, M. et Mme Léopold Pageau (Marie Duhaute), Mme Antonio Pageau (Antoinette Dery). Les funérailles auront lieu mardi le 21 novembre, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Le funérarium sera fermé de 17 heures à 19 heures. 20-11 (1 fs)

MESSE ANNIVERSAIRE

COSSOLIN. — Samedi le 25 novembre 1972, à 10 heures a.m., en l'église de Ste-Famille, Ile d'Orléans, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Rolande Létourneau, épouse de M. Gérard Cossolin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 3 33257 (20-21-22-11) M.A.

Tarif de publication

Avis de décès, Services anniversaires: Formule régulière (sans photo): \$3 50 Mois additionnels chacun: 0.05 Photo: \$10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies Form

LES SPORTS

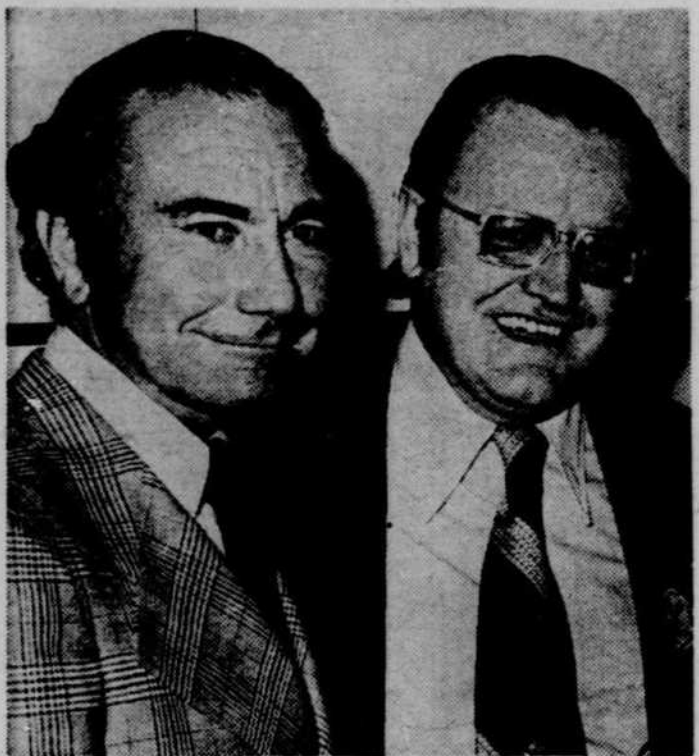
Quelques-unes des personnalités présentes au 10e anniversaire des Sportifs du Québec



George Dixon, Jean Béliveau et Fernand Marcotte



Jersey Joe Walcott et Maurice Vachon.



Jim Fanning et George Nolan.



Pierre Dion et André Savard.

(Photos: l'Action-Québec, François Boulay)

Unité 5874
COUGAR 1972
2 portes, toit de vinyle, bien équipée, groupe de décor, peinture spéciale, garantie du manufacturier.
\$4,562.00
\$3,890

Unité 6165
MARQUIS de luxe 1972
4 portes, toit de vinyle, dégivreur arrière, vitres teintées, très équipée.
\$6,081
\$4,665

Unité 6785
MONTEGO 1972
2 portes, hard-top, transmission automatique, radio, toit de vinyle, pneus blancs, couvre-roues, servo-direction, servofrein à disques avant, suspension heavy-duty.
\$4,294.90
\$3,516

Unité 6097
MONTEGO GT 1972
Moteur 351-2V, chauffe-moteur, pneus blancs, suspension heavy-duty, console, lumières de courtoisie, transmission automatique, servo-direction, servofrein à disques avant, radio, 2 haut-parleurs arrière, etc...
\$5,134.90
\$4,095

Unité 5820
RIDEAU 500 1972
2 portes, hard-top, toit de vinyle, pneus blancs, servo-direction, servofrein à disques avant, automatique, bavolets d'ailes, bords de pare-chocs, peinture spéciale.
\$5,160
\$3,990

Unité 6113
MONTEGO GT 1972
Moteur 429-4V, transmission automatique, console, radio, 2 haut-parleurs arrière, dégivreur, option cyclo, groupe de protection d'apparence, peinture spéciale.
\$5,470
\$4,355

Unité 7442A
Marquis Brougham 1972
4 portes, hard-top, tout équipée, sièges avant "Twin Comfort", lumière de côté, climatisation, radio et stéréo, valise électrique, vitres teintées, barres de portes électriques, groupe d'apparence, 6,000 milles.
\$7,740
\$6,440

**PLUSIEURS
AUTRES MODELES
1972 A DES
RABAIS
EXTRAORDINAIRES**

**NOUS
SOMMES DANS LA
PERIODE DES FETES**

PROFITEZ-EN

OUVERT TOUS LES SOIRS

Montcalm Automobiles Inc.
"Votre garage de confiance"

**MERCURY
LINCOLN**

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES

A LA JOURNEE A LA SEMAINE AU MOIS A L'ANNEE

901, 1re AV., QUE. 3 - 529-2131



L'attraction no 1

Jersey Joe Walcott a été le centre d'attraction du banquet de 10e anniversaire des Sportifs du Québec qui a réuni plus de 900 convives au Patro Roc-Amadour, samedi. ■

— détails p. 9 et 14

**Bourassa
a faim
du gâteau
fiscal**

— en p. 1

**La CEQ
devient
centrale
syndicale**

— en page 3

Le congrès au leadership

Ronde finale du combat Bois-Samson

— détails p. 1 et 3

Les municipalités aux gouvernements

Consultez- nous avant de décider !

— détails en p. 1



Mon pays, c'est l'hiver...

(Photo l'Action-Québec, par Jacques DuFresne) ■



Lévis-Québec à pied sec

